



L'Avesnois

*Bulletin
du
Cercle Historique et Généalogique
de
Berlaimont*



<http://www.chgb.org>

Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



Horaires et dates:

Samedis : 5-1, 19-1, 2-2, 16-2, 2-3, 16-3, 6-4, 20-4 de 14 à 17 heures.
Mercredis: 9-1, 23-1, 6-2, 20-2, 6-3, 20-3, 27-3, 10-4, 24-4 de 17 à 19 heures.
pas de permanence entre Noël et le jour de l'An.

Cotisation annuelle 2013:

15 €, couple 20 €.

**à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont
CCP 1508066X**

**Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Etablissement bancaire : LA POSTE
Code BIC SWIFT PSSTFRPP**

Sommaire :

Éditorial.	Page 3
Nouvelles des nôtres.	Page 3
Nouveaux adhérents.	Page 3
Appel à candidature .	Page 3
LUNDI, des Patates !.. MARDI, des Patates !..	Page 4
Georges SÉPULCHRE (1873-1928).	Page 10
Prix de la bière... en 1684.	Page 13
Lettre du 17 Mai 1940.	Page 15
GUÉNIN Marie-Alexandre (1744-1835).	Page 16
Le Monument Commémoratif de la Grande Guerre du Village de Bachant.	Page 19
Dimont - Notice Historique.	Page 20
Dimont en photos.	Page 23
Dimont dans le Bottin de 1908.	Page 29
"VIVAT" Flamand.	Page 30
1484 - La fin tragique de Lancelot de BERLAYMONT.	Page 31
Le château de Vendegies-au-Bois.	Page 32
Encre perpétuelle... et indélébile.	Page 36
15 septembre 2012. Une Légion d'Honneur... pour un Président d'Honneur...	Page 40
Photo de classe Neuf -Mesnil.	Page 42
Cartignies - Les reprises de concessions funéraires...	Page 43
Notes sur le château de Berlaimont.	Page 44
NOTES de LECTURE.	Page 53
Soldats étrangers et français décédés au lazaret allemand d'Hautmont	Page 55
Nouvelles publications	Page 56
Notre bibliothèque s'étoffe.	Page 56

Éditorial.

La fin de l'année approche à grands pas.

C'est le moment, pour ceux qui veulent continuer avec nous, de régler la cotisation pour 2013.

C'est le moment aussi de penser à notre prochaine assemblée générale.

Elle aura lieu le dimanche 12 mai. Le lieu n'est pas encore vraiment déterminé, des soucis de contact avec le restaurant prévu, des soucis de tarifs aussi.

Ne vous inquiétez pas, vous serez prévenus dès que possible.

Une chose est certaine : le CHGB vous offre, l'après-midi, la visite du musée et du site archéologique de Bavay.

Tous les adhérents y sont cordialement invités. Juste une précision : les nouveaux adhérents pour 2013 ne votent pas, tout comme ceux qui sont dispensés de cotisation.

En attendant, Joyeuses Fêtes de fin d'année à tous

Colette RABIN-FRANCOIS, *chgb9*.

Nouvelles des nôtres.

- Décès le 29-10-2012 à Aulnoye-Aymeries de Rémy ANCIAUX, 36 ans, neveu d'Emmanuel ANCIAUX (CHGB 129).

Toutes nos condoléances

Nouveaux adhérents.

520 CARRÉ Jean-Pierre, 151B petit chemin de Péronne 59262 Sainghin en Melantois frederictrash@aol.com

Appel à candidature.

Lors de l'assemblée générale 2013 pour l'exercice 2012, 5 membres du CA sont sortants. Il s'agit de Colette RABIN-FRANCOIS (présidente), Jean-Luc PIGOT (vice-président), Sonia LELEUX (secrétaire adjointe), Gérald COLLET, Pierre LEGRAND.

Sauf contrordre d'ici-là, tous se représentent.

Le conseil d'administration est actuellement composé de 11 membres. Les statuts en accordent 16 au maximum. Voir l'article 9.

Aussi, si certains parmi vous veulent s'investir dans la gestion de l'association, ils peuvent présenter leur candidature, avant la fin février de préférence.

Il est à savoir que les réunions ont lieu au local du CHGB et non sur internet. Qu'un des membres n'est pas sur le groupe ancêtres-en-avesnois car il n'est pas généalogiste. Et que nous n'avons plus de non internaute, ou de membre mal à l'aise sur internet. Une personne de cette dernière catégorie serait la bienvenue au sein du CA.

Tous les adhérents méritent en effet d'être représentés : généalogistes débutants ou confirmés, historiens et non internautes.

*LUNDI, des Patates !.. MARDI, des Patates !..
(MERCREDI... des Patates aussi !...)*

THE COMMISSION for RELIEF in BELGIUM

COMITÉ FRANÇAIS

District de VERVINS - FOURMIES

3907
FOURMIES, le 30 Janvier 1917.

Avis à la Population

La population est informée que pour assurer sa subsistance, il y aura nécessité absolue de donner à la culture des pommes de terre tout le développement possible. Mais on ne prévoit actuellement aucun moyen d'obtenir les tubercules nécessaires pour la plantation et il y aura intérêt à recourir pour ce but au procédé suivant :

BOUTURAGE des POMMES de TERRE

(Communication de M. le Capitaine Zur Strassen)

Dans le « Palmengarten » à Francfort-sur-Main et autres jardins botaniques allemands on a développé une nouvelle méthode qui permet d'obtenir, avec une seule pomme de terre plusieurs plantes par bouturages successifs. Les résultats sont tout à fait remarquables, puisqu'on arrive à **multiplier vingt fois** le plant. Ainsi, une Commune qui, pour une plantation de dix hectares aurait eu besoin de vingt tonnes de plant, ne devrait employer qu'une seule tonne pour ce but et gagnerait les dix neuf autres pour sa consommation. Avec le produit de deux kilos de tubercules — au lieu de quarante ! — on pourrait ensemençer les deux cents mètres carrés de terrain accordés par habitant d'après le système Canton.

Le procédé est le suivant : A partir de mi-février, on choisit des pommes de terre saines ayant bien hiverné, et on les met sur une terre bien sableuse, dans une serre chaude d'une température modérée ou dans une couche. Bientôt des germes se développent. On les coupe et les repique dans des tout petits pots à fleurs où ils prennent vite racine et grandissent. Après quelque temps on coupe les têtes de ces boutures pour les repiquer à leur tour et ainsi de suite en continuant à couper et à repiquer les nouvelles boutures. La pomme de terre mère continue à pousser et à alimenter de nouveaux germes qui sont traités comme les précédents. Au fur et à mesure de leur croissance les boutures sont transplantées dans des plus grands pots et endurcies. Quand des gelées nocturnes ne sont plus à craindre, mi-mai environ, on les plante à distance normale en pleine terre bien préparée et fumée.

Les pieds ainsi élevés sont sains et fertiles. Certaines sortes ont déjà produit des tubercules de 500 à 600 grammes la pièce. Un cultivateur avisé a obtenu l'année dernière, avec les boutures provenant de deux pommes de terre de grandeur moyenne une récolte de **50 kilos**.

Connaissant Daniel BLONDEL et son indéfectible humour, j'ai immédiatement pensé qu'après mon exposé sur les ressources tirées de nos orties et autres baies de sureau entre "14" et "18" (1), il me renvoyait devant l'à-propos d'un capitaine teuton sur l'art de dupliquer les "patates" en Avesnois...

Le sujet, on l'a compris, est infiniment plus sérieux et concerne un aspect - mal connu dans ses détails - de la Première Guerre Mondiale : l'état de quasi-famine qu'ont connu les habitants des départements du Nord et de l'Est de la France, surtout à partir de 1917, et les solutions mises en place pour tenter d'éviter le pire. En fait, tout est dans ce texte très riche d'informations : de l'initiative locale comme le "*système CAMION*", jusqu'à l'aide internationale sous l'égide la "*Commission for relief in Belgium*". La note du capitaine Zur STRASSEN, officier allemand chargé du ravitaillement des populations civiles, démontre que la situation était bien perçue du côté de l'occupant comme particulièrement grave.

A l'évidence, cet "*vis concernant le bouturage des pommes de terre*," très "basique" il faut en convenir, mérite explication(s). La recherche qui suit mène bien au delà des frontières de notre pays et loin des théâtres de combats...

1- Tout d'abord au *Palmengarten*, en Allemagne, à Francfort-am-Main, la "ville de GOETHE".

A l'origine, ce "Jardin des Palmiers" est une simple serre destinée à présenter des plantes tropicales à la population de la ville. Création du botaniste SIESMAYER, inaugurée par Guillaume II en 1871, force bâtiments viendront s'ajouter par la suite, formant le pendant allemand - toutes proportions gardées - de notre "Jardin des Plantes" à Paris.



Photo : carte postale site Internet.

Comme dans tout Jardin Botanique, on s'y livre à des recherches en biologie végétale. Celle qui nous intéresse concerne la "kartoffel", le produit de base de la consommation d'Outre-Rhin. La « *loi sur la culture des pommes de terre* » de Frédéric II de Prusse en 1745, qui imposait aux agriculteurs de consacrer 10% de leurs terres à la culture des tubercules n'y est pas étrangère et l'Allemagne, de nos jours, en reste le premier producteur européen.

C'est donc en ce début de siècle, compte tenu des difficultés de ravitaillement engendrées par la guerre, que les scientifiques du *Palmengarten*, visent à utiliser les qualités de multiplication de la plante, mais cette fois,

avec un oeil nouveau. Il ne s'agissait pas d'augmenter la production, mais de diminuer - par bouturage - le nombre de plants nécessaires à la culture. Le procédé est clairement décrit dans le texte qui précède, même si les chiffres paraissent, avec le recul, quelque peu ambitieux.

En Janvier 1917, soit après 2 ans et demi d'occupation, se souvient-on chez nous qu'un certain Augustin PARMENTIER présenta à la Cour, en 1781, un Mémoire sur "...Les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires, avec de nouvelles observations sur la culture des pommes de terre..", ce qui lui vaudra de la part de Louis XVI cette remarque "historique" : « La France vous remerciera un jour d'avoir inventé le pain des pauvres.»

2- Situation en France occupée :

Tout semble avoir été dit sur la Première Guerre Mondiale, et nous connaissons les affres des combats dans leurs détails les plus cruels... Le document nous renvoie à un aspect moins évoqué, mais tout aussi tragique, celui de la population civile qui subit en silence la présence ennemie et résume souvent sa vie à une seule chose : se nourrir et pour cela, trouver un ravitaillement quasi-inexistant. A la limite, ce n'est pas un problème d'argent (qui continue de circuler...) mais bien de marchandises qu'on ne trouve pas ou plus, ou de toute façon, en quantité insuffisante.

Quelques historiens se sont penchés sur le sujet : Mlle Marie-France BARBE, à Charleville, Historienne et spécialiste a traité de *"L'organisation du ravitaillement dans le département des Ardennes pendant la guerre de 1914-18"*(2). Si son étude concerne plus particulièrement le "district" de Charleville, il est permis de l'étendre aux autres, par exemple à celui de Vervins-Fourmies dont nous dépendions.

Citant comme référence le Sous-Officier allemand W. APPENS, Mlle BARBE écrit en introduction : *"Tout ce que le sol pouvait produire a été razzié..."...Devant le vol quasi-systématique des vivres, l'organisation du ravitaillement dans la zone occupée devint rapidement vitale. Sans l'action d'hommes dévoués, n'ayant aucun but d'ambition ou idée de lucre, et sans l'apport de secours internationaux, on en serait venu, dans les dernières années, à la famine..."*Or précisément, en 1917, nous en sommes aux "dernières années..."

Depuis les premiers jours de la guerre, le trafic ferroviaire a été réservé à l'armée, bloquant ainsi l'alimentation de la population civile. Les hommes sont au front ; presque toutes les usines ont fermé. Les récoltes, dévolues aux femmes et aux enfants s'enrangent tant bien que mal. Un début d'organisation, par les maires des communes, s'est mis en place. Plus grave : les réquisitions de l'occupant qui rendent vains tous les efforts de production (*A quoi bon cultiver si c'est pour le donner "aux boches" !...*) De plus en ce 30 janvier 1917 et ce, depuis 1 mois, nous subissons un hiver très dur. La Sambre a gelé, c'est inhabituel, sur 1 mètre d'épaisseur. (3) De même pour la Meuse et l'Escaut. Les péniches sont donc immobilisées ; le ravitaillement est très problématique.

3- La "Commission for relief in Belgium": (4) - (5) - (6)

Car nous dépendons, précise l'historienne, essentiellement de l'aide internationale.

Dès le début de la guerre, l' Ambassadeur américain à Bruxelles, Brand WHITLOCK, devant la précarité de la situation en Europe, notamment en Belgique occupée (mais non en guerre...), a fondé le 22 octobre 1914, une *Commission for relief*, qui permettra à ses ressortissants de se ravitailler correctement. D'autant que la Grande Bretagne ayant décrété le blocus du "Continent", les belligérants, mais aussi les zones neutres, occupées ou non, se voient privés de la presque totalité de leurs ressources.

Se met ainsi en place la première opération humanitaire à l'échelon mondial qui devra nourrir chaque jour 9 millions de personnes - 7 millions en Belgique et 2 millions en France - vivant derrière la ligne de front. Cette institution sera qualifiée de "*iratical state organized for benevolence...*" véritable État-Pirate fondé sur le bénévolat, négociant ses propres traités avec les États en guerre, délivrant ses passeports, fixant ses cours d'échanges et ses prix, et surtout... complètement indépendant au plan financier (6).

A la tête du dispositif, Herbert HOOVER (le futur Président Américain), un "business man" nanti d'une belle fortune personnelle, autour duquel gravite un "cercle" puissant de banquiers, d'industriels et de diplomates comme l'Ambassadeur d'Espagne, le Marquis de VILLALOBAR.

Parmi eux, son ancien rival en affaires, le belge Émile FRANCOU, devenu administrateur de la Banque Belge d'Outre-Mer. Ce dernier met en place le CNSA, le *Comité National [belge] de Secours et d'Alimentation*. Les vivres collectées par la CRB, principalement aux États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Angleterre, Pays-Bas, sont acheminées par bateau jusqu'au port de Rotterdam. Le CNSA prend alors le relais et assure le transport vers la Belgique et la distribution à la population.

Il ne sera pas question ici de développer le montage financier, simple dans son principe mais complexe dans ses détails (voir M.F. BARBE). L'opération certes, est philanthropique, mais pas gratuite. Les milliers de tonnes de farine, riz, pâtes, pommes de terre, sel, sucre, huile etc. et plus tard les médicaments, vêtements, galoches... ne sont pas *données* mais payées, et pour les plus démunis, *facturées* et donc *remboursées* (une grande partie le sera dès la fin de la guerre).

En avril 1915, il devient évident que le dispositif doit être étendu à la population de la France occupée ("...le vaste camp de concentration du Nord..." disait HOOVER). Il fallait une structure comparable à celle qui fonctionnait en Belgique. On la doit à l'industriel lillois, Louis GUÉRIN (1850-1920), gérant du comptoir linier du Nord, qui crée le "Comité d'Alimentation du Nord de la France", ... *entre en contact avec le CNSA et le CRB, et obtient l'accord des Allemands qui trouvent là un moyen de se débarrasser du ravitaillement des civils français et s'engagent à ne pas réquisitionner les denrées fournies...* (4)

Dès lors, pour gérer au mieux l'organisation du CANF, la zone occupée est découpée en "districts de ravitaillement", eux-mêmes découpés en sous-structures régionales qui alimentent les communes en fonction de la population et des besoins. En 1916, le découpage initial ayant été corrigé par les déplacements de la ligne de front, il y a 5 districts : Lille, Valenciennes, Vervins-Fourmies, Charleville et Longwy. Les deux "petits" districts de Maubeuge et Givet continuent à dépendre du Comité belge.

4 - Le capitaine Zur STRASSEN :

L'Officier allemand, chargé du ravitaillement des populations civiles des districts de Charleville et Vervins-Fourmies, avait son bureau à Charleville. Il avait une double mission : assurer l'accord de libre circulation des vivres provenant du CRB, via le Comité français, et ce, sans restrictions, selon l'accord passé en 1915 et réguler la distribution de produits assurée par les allemands eux-mêmes (payée par les français..), mais d'autre part effectuer des réquisitions imposées par le généralissime allemand pour "contribution à l'effort de guerre". On reconnaît ici le "pragmatisme" de l'occupant qui - c'est un exemple parmi bien d'autres - ravitaille en tabac (payable en devise française ou allemande...) et réquisitionne les œufs !...

Compte tenu des privations imposées aux populations qui disposaient d'à peine 1000 à 1100 calories par jour, puis de l'hiver 1916/17... puis en 1917, le gel des relations diplomatiques entre son pays et les USA... et enfin l'entrée en guerre de ces derniers, la mission se révéla très difficile à assurer. Le capitaine dut composer avec tout ce que sa marge de manœuvre lui permettait. L'un des problèmes cruciaux était que les zones rurales disposaient de terres que les propriétaires ne pouvaient exploiter en raison du manque de bras et de chevaux de trait, mais surtout du manque de semences potagères et de plants.

Pour les pommes de terre, nous avons cet "Avis à la population". Pour l'organisation des cultures, les

contacts qu'il entretenait avec Monsieur CAMION amenèrent une solution...

5- Le système CAMION : (2 - p. 395)



George CAMION
(cliché F. PARIZEL in M.F. BARBE - p. 381)



Source : Site Internet Champagne-Ardenne

Monsieur George CAMION, comme le précise M.F. BARBE, est l'un de ces hommes dévoués et intègres sans qui l'effort de toute l'aide internationale n'aurait pu aboutir. Car une fois arrivées à la commandanture d'étape, les marchandises (qui voyageaient sous scellés) devaient être inventoriées, contrôlées par l'autorité allemande, ensuite de nouveau véhiculées vers les magasins régionaux, puis communaux (en général la mairie ou l'école...), où il fallait étiqueter, répartir, stocker, conserver, protéger (contre les rats), garder (contre les voleurs) ...et aussi fixer les prix, déterminer les urgences, etc. un travail d'organisation, de contrôle, et de gestion financière que le seul maire du village ne pouvait mener à bien.

Georges CAMION (c'est sa fille qui l'écrit) *était d'un tempérament entreprenant mais agissait toujours avec ordre et méthode. Comme tous ceux qui prirent la responsabilité du ravitaillement, il se considérait "notable" c'est à dire "responsable".* Industriel depuis 1891, à Vivier-au-Court (08), un village connu pour ses fonderies, entre Charleville et Sedan, à 8 km de la frontière belge, son entreprise de quincaillerie employait 580 ouvriers en 1914 (7). Dès la création du Comité Français, CAMION prend la présidence du Comité du District de Charleville. Ce poste de responsabilité lui fait rencontrer Zur STRASSEN à qui il fait part de l'état de dénuement de la population ardennaise.

Dans un "rapport" du 17 janvier 1916 adressé au capitaine, il expose un "système" qui, pour "simpliste" qu'il nous paraisse aujourd'hui, n'avait rien d'évident à l'époque. Ceci nous renvoie à ces fameuses "patates" (comme on les appelait localement...). En effet, si les magasins communaux conservaient des kilos de riz que la population ne consommait pas ("*... la répugnance pour cette denrée étant au début invincible... (2)*"), par contre les pommes de terre se volaient dans les champs ou bien l'on n'en produisait pas suffisamment.

Georges CAMION eut l'idée du "règlement" suivant, et qui fut adopté :

- chaque municipalité rurale mettra à la disposition de chaque habitant 2 ares de terre, ce qui assurera

une récolte de 100 kg, soit une consommation de 200g/jour x 365 jours = 73 kg (arrondis à 100 kg).

- chaque habitant cultivera personnellement sa terre à la bêche.

- chaque commune devra, par réquisition, faire cultiver la même superficie et assurer les 100kg de pommes de terre pour tous les infirmes et les vieillards.

- toute commune rurale mettra à la disposition d'une commune "industrielle" une surface déterminée pour nourrir un nombre d'habitants selon le calcul précédent. La commune industrielle versera un prix convenu pour chaque récolte.

- chaque commune devra prévoir un espace cultivé par la communauté et suffisant pour assurer les réquisitions de l'occupant.

Et c'est ainsi que" *..tous s'étaient mis à l'oeuvre et, nulle part, on ne signalait de paresseux ni d'apathiques... (...)...on assista à un curieux spectacle : des dames en chapeau bêchant, piochant, conduisant leur brouette et des hommes en redingote sarclant et arrachant les légumes...*"(2)

Le "Système CAMION" fut étendu aux districts qui le souhaitèrent. Mais en 1917, le gros problème était d'avoir suffisamment de pieds à planter car il fallait environ 100 kg de plants pour une récolte de 250 kg. Cette fois, tout le monde - occupant comme occupé - était mis devant ... *l'impossibilité absolue de se procurer les plants de pommes de terre pour la plantation... C'est pourquoi les allemands contribuèrent à cette opération en publiant dans le journal "Le Moniteur du Ravitaillement Ardennais" le communiqué du capitaine Zur STRASSEN, consistant dans la multiplication des germes de pommes de terre pour le bouturage...*(2)

Relisons le document... et nous constaterons que pour une production de 100 kg, c'est à dire pour 1 personne et pour 1 année, selon le "système allemand", 4 à 6 tubercules "moyens" étaient censé donner les boutures nécessaires à la plantation d'un "jardin" de 40m de long, pour 5m de large... ce qui faisait récupérer pas loin de 50 kg par personne pour la consommation.

Gérald COLLET, *chgb244*.

Document : Daniel BLONDEL, *chgb 81*.

Sources et documents

- 1 - "1914-18...De l'ortie, du sureau...et de la libération d' Avesnes"- G. COLLET - Chroniques Locales - Vol 3 - CHGB 2010.
- 2 - "Au Pays des Rièzes et des Sarts"- Annales d'Histoire régionale - n° 85 - 1er trimestre 1981 - M.F. BARBE - Historienne - Ancienne directrice d'école à Rocroi - Chevalier de l'Ordre des Lettres et des Arts.
- 3 - "MARPENT - Mémoires d'un village" - André HUART.
- 4 - site net enseignement académie de Lille : www.ac-lille.fr / malnutrition.
- 5 - "Nouvelle Histoire de la Belgique"- M. DUMOULIN - 2006.
- 6 - "Commission for Relief in Belgium - The US in the First World War" - Élena S. DANIELSON.
- 7- www.cr-champagne-ardenne.fr.



Georges SÉPULCHRE (1873-1928).



Né le 24 février 1873 à Aulnoye, Georges Armand Léon Jules SÉPULCHRE est le fils d'Armand, Ingénieur des Arts et Manufactures de l'ULG, directeur des hauts-fourneaux d'Aulnoye et d'Alix d'AUTREBANDE.

En novembre 1891, après de brillantes études, il s'engage pour quatre ans à l'École Centrale des Arts et Manufactures (arme de l'artillerie).

Le 10 août 1894, après trois ans d'études, il obtient le diplôme d'ingénieur.

Quelques jours plus tard, le 18 août, il se marie à Gabrielle Marie ÉLIEZ¹ ; de cette union naissent deux garçons, Évrard en novembre 1896 et Georges en juillet 1898.

Devenu réserviste en septembre de la même année, il est promu successivement :

- Sous-lieutenant de réserve au 29^{ième} Régiment d'Artillerie de Corps stationné à Douai (09/1894).
- Lieutenant de réserve à l'État-Major de l'Artillerie du 2^{ième} Corps d'Armée (10/1902).
- Capitaine de réserve du 42^{ième} Régiment d'Artillerie (07/1911).

Malgré un vif intérêt pour le métier militaire, il se consacre à l'industrie. Il devient Directeur de la Tonnelerie Mécanique de Berlaimont.

Il réside avec sa famille et son beau-père ÉLIEZ Évrard, grand-rue à Berlaimont. Il s'installera par la suite avenue de la gare.

Mobilisé le 1^{er} août 1914 comme capitaine au 42^{ième} Régiment d'Artillerie, il participe à toute la campagne contre l'Allemagne et l'Autriche et passe successivement commandant puis lieutenant-colonel.

A partir du 1^{er} août 1914 il participe aux opérations militaires suivantes :

- 1914 – Bataille de La Marne – Argonne
- 1915 – Les Éparges – Offensive de Champagne
- 1916 – Verdun – La Somme
- 1917 – Chemin des Dames – La Malmaison
- 1918 – Bataille du matz – Offensive Américaine du Montfaucon
- 1919 – Occupation de la Rhénanie (8^{ième} Armée).

Il est blessé au pied droit par un éclat d'obus le 2 août 1916.

Lors de ce conflit, il obtient plusieurs citations :

1. Cité à l'ordre de l'Armée le 27 novembre 1914.
« commande sa batterie d'une façon absolument remarquable dans les conditions les plus difficiles .A dirigé le feu de 2 batteries de 90. A su maintenir dans ces 2 batteries le moral le plus élevé et fait preuve de la plus grande énergie et du plus grand sang-froid alors que par deux fois sa batterie était bouleversée par des obus de 150. »

2. Cité à l'ordre du Régiment le 9 septembre 1915.
« A rendu pendant tout l'hiver dans un secteur difficile les services les plus dévoués comme commandant d'une fraction d'artillerie lourde rattachée à une division. »

3. Cité à l'ordre de la Brigade le 24 septembre 1916.
« a tenté d'organiser l'extinction de l'incendie allumé la nuit par un bombardement allemand dans un dépôt de munition. Blessé au péroné d'un éclat d'obus ennemi, s'est encore occupé des mesures propres à éviter des accidents au personnel et aux animaux des sections de munitions de l'échelon de Parc placé sous son commandement. »

4. Cité à l'ordre de la Division.
« comme commandant d'un groupe d'A.L.G.P. a fait preuve des plus belles qualités d'énergie et de sang-froid en réussissant à retirer tous ses canons dans des circonstances critiques (9 et 10 juin 1918) après en avoir tiré le rendement maximum. »



Il est fait Chevalier (le 1^{er} février 1915 en qualité de capitaine de réserve au 42^{ème} Régiment d'Artillerie) puis Officier de la Légion d'Honneur (le 24 mars 1923 en qualité de Chef d'Escadron au 102^{ème} Régiment d'Artillerie).

Maire de Berlaimont en 1919, il est également délégué cantonal, trésorier de la Chambre de Commerce d'Avesnes-sur-Helpe, Conseiller du Commerce Extérieur, administrateur de plusieurs sociétés industrielles, Officier d'Académie et Chevalier du Mérite Agricole (distinction obtenue en février 1903).

Georges SÉPULCHRE est également un passionné d'Histoire. Il est membre de la Commission Historique du Nord et Président du Syndicat d'initiative de Bavay et environs.

En juin 1922, lors d'une excursion annuelle à Bavay, il fait la connaissance de Maurice HÉNAULT, bibliothécaire à Valenciennes, passionné d'archéologie, qui dirige régulièrement des fouilles sur Bavay. De cette rencontre, naît un Syndicat d'initiative qui, par l'intermédiaire de sa revue "Pro Nervia", permettra de faire connaître au travers des fouilles et études archéologiques réalisées, l'importance de Bavay.

Particulièrement érudit sur l'histoire de sa commune, il porte également ses recherches sur la "Bataille de la Sambre" dont CÉSAR sortit vainqueur.

En juin 1923 à Pont-sur-Sambre, il présente, en historien averti à la Commission Historique du Nord, les phases de ce combat. Il publie par la suite son étude dans la revue Pro Nervia².

Il meurt à Berlaimont, le 14 avril 1928.

Il est inhumé dans le cimetière de sa commune.

La place de la gare porte son nom.



Notes :

1. Fille unique d'Évrard ÉLIEZ, notaire, maire de Berlaimont, Conseiller général, Député du Nord et Sénateur voir L'Avesnois n° 24 - décembre 2011- revue CHGB.
2. Pro Nervia Tome I, Campagne de César chez les Nerviens, la bataille de la Sambre.

Photos :

1. Pro Nervia Tome 4
2. Planche N° 064 du supplément du journal l'Illustration - 1915.
3. Sépulture de Georges SÉPULCHRE, photo Jean-Luc PIGOT.
4. Plaque place Georges SÉPULCHRE, photo Jean-Luc PIGOT.

Sources :

Internet : Registre de Matricule – Archives Départementales du Nord.

Internet : Base Léonore, dossiers des titulaires de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Pro Nervia, revue historique et archéologique du pays des Nerviens. Organe du Syndicat d'Initiative de la région de Bavay, Volumes 4-6.

Jean-Luc PIGOT, *chgb5*.



Prix de la bière... en 1684.

Transcription d'un document trouvé aux archives de Berlaimont, par Jean-François CAMPION, *chgb33*.

Monsieur Faultrier conseiller du Roÿ en son conseil d'État intendant de la province de Haÿnaut et du paÿs d'entre Sambre et Meuse,

Remonstrant tres humblement les brasseurs cabartiers du village de Pond sur Sambre prevoste de Bavaÿ que les mayeur et eschevins dudit Pond aÿant depuis un mois en ça reduit le prix du pot de biere suivant l'affore quilz en ont fait a trois pattars au lieu quilz la vendoient auparavant trois pattars et demÿ, cela les a obligé de faire un estat de ce que la biere leur pourroit couster par lequel ils ont veue qu'en vendant la biere audit prix de trois pattars le potz ils en patissoient un grand interest et perte nÿ trouvant par ce moÿen leur compte veu la cherté des grains houblon(*iers*) et autres matieres servans a la composition des bieres ainsi que de tout il en couste par l'estat icy joint, ce qu'ayant esté representé le 25e de septembre dernier a Pierre Gard prevost et greffier de la terre et (*Prie*) d'Aÿmeries afin qu'il voudroit avoir esguard a l'injustice quÿ se rencontroit dans ledit affore, il n'at voulu veoir ledit estat nÿ considerer leur perte ainsÿ que de tout il en conste par act joinct audit estat, dailleurs lesdis brasseurs cabartiers patissent encore un grandissime interest veu qu'on les oblige a vendre la biere a la mesure dudit Pond quÿ est tout a fait contre l'ordonnance et arrestz du conseil d'Etat du 8e d'octobre seize cent quatre vingt deux causant par ce moÿen lesdis maÿeur et eschevins un grand interest ...
... .. audis brasseurs ...

(bas de page abîmé)

ne pourront plus brasser veu la perte quÿ rencontre, ce pourquoy les Remonstrans vous viennent tres intament supplier Monsieur d'interdire auxdis maÿeur et eschevins de ne plus afforer la biere comme estans incapables de ce faire, ainsÿ se peult veoir par ledit estat et de declar(*er*) a l'advenir a plus hault prix afin dÿ pouvoir trouver leur compte pour le plus grand prof(*fit*) de l'impost du Roÿ sa majesté, remettant le (*mot manquant*)

a ce qu'il vous plairat Monsieur en ordon(*nant*)
droict justice et raison.

Apostille (*le bord de la page est abîmé, mots manquants*)

Nous ordonnons que la requeste cÿ dessus audi...
d'afforage quÿ at esté faite par les maÿeur et (*eschevins*)
de Pont ensemble l'estat que les brasseurs ont fait
de la quantité de grain et des autres ingrédients (*et*)
frais qu'il conurent faire pour un brassin de (*biere*)
seront remis dans deux jours entre les mai(*ns des*)
maÿeur et eschevins de Berlaÿmont pour
(*examiner*) la qualité de laditte biere, pour (*faire*)
leur rapport ... le greffier de Berlaÿ(*mont*)
contenant leur advis sur l'estimation et as...
quÿ at esté faite de laditte biere par le m(*aÿeur*)
et eschevins dudit pont, pour ledit pro...
fait et a nous rapporté en estat ordonne...
de raison fait a Maubeuge le 17e octobre
estoit soussignés Faultriet avec paraphe.

Et comme il at esté enjointz audis maÿeur ...
dexaminer la qualité de laditte biere affore... (*se*)
sont transportez et renduz sur les lieux aud...
et se sont fait administrer de la biere ...
Nicolas Grard hostelain et de celle d'A(*ymeries*) ...
Belain laquelle ilz ont trouvé ne valo(*ir*)
davantage que les trois pattars p...
affore, estant neantmoins a considerer
(*ligne manquante*)
le pot de Mons ainsÿ il se pouroit bien qu'a l'advenir
la biere q'ilz feront audit Pond estant faite de bonne
saison elle seroit peut estre meilleure d'un liard ou
deux au pot attendu la cherté des grains, voila leur
sentiment des maÿeur et eschevins dudit Berlaÿmont
suivant la declaration faite au soussignez ce 20e
octobre 1684 estoit soussignez P Carlier avec paraphe

Autre ordonnance

Nous ordonnons que l'advis des maÿeurs et eschevins
de Berlaymont donne en execution de notre ordonnance
sera executee et en consequence l'afforage fait
du prix de la biere par les maÿeur et eschevins de
Pont sera pareillement executee deffenses aux
particuliers brasseurs de vendre leur biere a plus haut
prix, a peine de cinquante escus d'amende

et pour la mauvaise constestation par eux
formee nous les avons solidairement condamne
en douze livres de despens envers les maÿeur et
eschevins dudit Pond, et aux despens du Raport
fait par les maÿeur et eschevins de Berlaÿmont
que nous avons liquidez a la somme de vingt livres,
fait a Mauboeuge le 21 octobre 1684 estoit
soussignez Faultriet avec paraphe.

NDLR : Rien de nouveau sous le soleil...

Lettre du 17 Mai 1940.

Louis Luteyau / Marcel Puchan 17 Mai 1940
84. R. J. F.
7^{me} C^{ie} Mes chers parents, frères
sœurs, à tous mes amis

Nous sommes attaqués violemment
par artillerie et avions blindés. Notre
ligne devant a cédé; dans quelques
minutes sans doute, l'ennemi sera sur
nous, l'artillerie donne déjà sur nous. Je
suis chef de bloc, donc le motif ici, notre
devoir est de tenir, nous tiendrons jusqu'au
bout, et vous en approuverez certainement.

Je ne dois plus être secret, sachant
que tous: Parents, frères, sœurs, neveux, amis
Prêtres qui avaient fait mon éducation, je
vous en beaucoup aimé; si je suis au fait
de la femme par fois, je vous en demande
pardou. Je suis en paix avec ma conscience
J'ai reçu dimanche encore les sacrements de
l'église. Je mourrai sans haine et sans
rancœur, avec la satisfaction d'avoir fait
mon devoir, et le cœur plein d'amour pour
Dieu et pour vous

Ma mère m'a accordé de deux moments
Elle m'en permettait d'autres encore. Mais

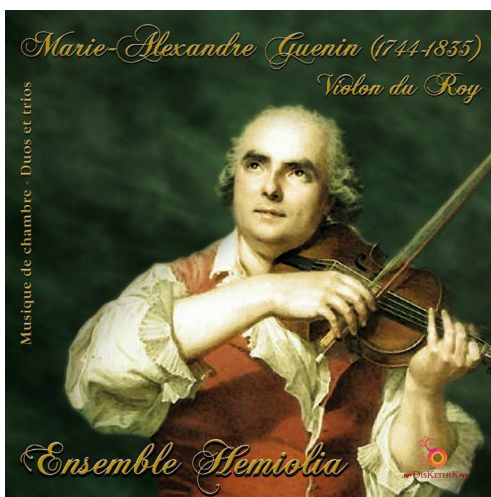
Dieu seul est juge des grâces qu'il
 nous accorde. Pures chers: Je dis: et au
 Retour.)) ou Adieu. J'ai fait mon
 possible, je suis fier de mes sous-off.
 et hommes qui partagent avec moi
 ma volonté de résistance
 Je vous embrasse comme je
 vous aime
 Votre Marcel
 35 Rue de la Liberté
 Mous. eu. Baroel
 Nord,

NDLR: L'Officier dont il est question est du 84ème RIF, le régiment "d'Avesnes" engagé dans la défense du secteur situé entre Maubeuge et Trélon. Comme régiment dit "de forteresse", il occupe les "blocs" entre les gros ouvrages de la ligne Maginot. Le 84 RIF subit la percée de ROMMEL (à Clairfayts) dès le 16 mai 1940. Le 17, commence la "Bataille de la Sambre"...

Document de Daniel BLONDEL, chgb81.

GUÉNIN Marie-Alexandre (1744-1835)

Violoniste, compositeur, auteur de musique de chambre et de symphonies. Premier Violon de l'Opéra.



- Né à Maubeuge, le 20 février 1744, fils de Hilaire, greffier à Landrecies et de Marie Michel DOLPHIN.

- Il épouse vers 1760 Marie Suzanne JOLY avec qui il aura au moins deux enfants :

.. Anne Rose (°1770 Paris)

.. Hilaire, Nicolas (°1773 Paris)

Il décède le 22 Janvier 1835 à Étampes.

Marie-Alexandre GUÉNIN débute le violon vers l'âge de 6 ans. Devant les dispositions naturelles pour cet instrument qui lui font faire de rapides progrès, ses parents décident en 1760, de l'envoyer se perfectionner à Paris.

Pour le violon, il y reçoit les conseils de JARNOWIC, le virtuose Sicilien, devient l'élève de Nicolas CAPRON, un célèbre violoniste français, et de François GAVINIES, fils de luthier et représentant de l'école fran-

çaise de violon. Pour la composition, ce sera François Joseph GOSSEC (1734-1829), compositeur, violoniste et directeur d'Opéra. Ce dernier est natif de Vergnies (en Belgique), un village situé à 15 km de COUSOLRE, et qui faisait partie de l'arrondissement d'Avesnes sous la Révolution et l'Empire.

En 1770, par reconnaissance envers son maître François GOSSEC, devenu son ami, il lui dédie son opus 1 et dédie l'opus 2 au comte de MONTREVEL.

En 1773, il rencontre un franc succès lors de sa première représentation au "Concert Spirituel", une organisation de concerts inaugurée à Paris le 17 mars 1725, dans un concerto de sa composition.

En 1775, son opus 3 est dédié au Contrôleur Général des Suisses et Grisons, M. GUELLE.

En 1776, création de son opus 4, dédié au prince de ROHAN-GUÉMÉNÉE, Grand Chambellan. Cette composition lui assurera une renommée internationale.

En 1777, le Prince de CONDÉ le nomme Intendant de sa Musique et GUÉNIN entre au service du Roi. Il dirigera les concerts pour la Reine MARIE-ANTOINETTE au Petit Trianon.

En 1780, il est nommé premier violon de l'Opéra de PARIS.

En 1781, il dédie son opus 5 à Mlle de CONDÉ.

En 1783, création de l'École Royale de Chant - futur Conservatoire National de Musique fondé en 1795 - où sont également enseignées des disciplines instrumentales. François GOSSEC prend la direction de ce nouvel établissement en 1784 et nomme Marie-Alexandre GUÉNIN à la direction de la classe de violon jusque 1791.

En 1788, création de son opus 6 dédié au comte de POLIGNAC.

En 1801, après avoir professé 19 ans à l'École Royale de Chant - fondée en 1784, installée dans l'hôtel des Menus-Plaisirs, rue Bergère, actuellement rue du Conservatoire à Paris, et placée sous la direction de François-Joseph GOSSEC - et avoir passé 30 ans de bons et loyaux services comme premier violon de l'Opéra, il est mis à la retraite avec pension, bien qu'encore vaillant et au talent toujours intact. Il est remplacé par Rodolphe KREUTZER (1766-1783) violoniste français, également professeur, compositeur et chef d'orchestre.

En 1808, il quitte Paris pour Marseille où il rejoint le roi d'Espagne CHARLES IV, grand amateur de musique, prisonnier en exil et déchu de sa couronne par NAPOLÉON qui le remplace sur le trône d'Espagne par son frère Joseph BONAPARTE.

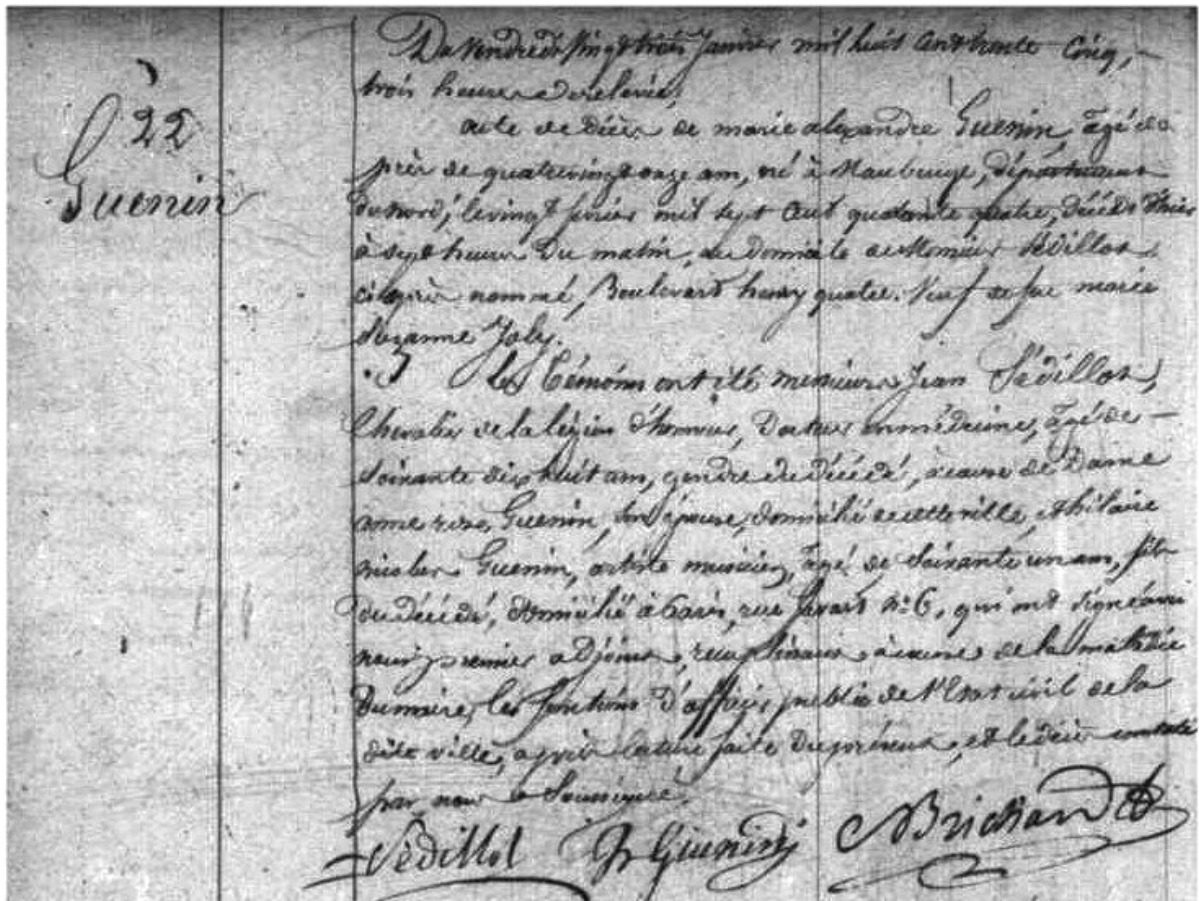
En 1812, Marie-Alexandre GUÉNIN suit l'ex-Roi d'Espagne transféré à Rome. Il y restera jusqu'en 1814.

Louis XVIII le réintègre alors dans sa "Musique" à la demande de CHÉRUBINI, (Compositeur italien né à Florence 1760 et décédé à Paris 1842) qui le surnommait "l'Invieillissable". Alors âgé de 70 ans, il ne reprendra pas sa place au premier plan de la musique, suite à une cabale.

En 1816, sa pension est réduite pour être finalement supprimée.

En 1822, il donne, à 78 ans, un dernier concert avec la Société Académique des Enfants d'Apollon. L'ancien premier violon de l'Opéra, dépouillé de sa pension cherche un endroit où il pourra oublier tant d'injustice et d'ingratitude. Il se retire à Étampes, chez sa fille Anne-Rose, épouse du docteur Jean SÉDILLOT.

Le 22 janvier 1835, à 7 heures du matin, Marie-Alexandre GUÉNIN, veuf de Marie-Suzanne JOLY cède chez son gendre, le docteur SÉDILLOT, boulevard Henri IV. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.



Acte de décès de Marie-Alexandre GUÉNIN (réf :AD de l'ESSONNE).

Son fils, Hilaire Nicolas, né à Paris le 4 juillet 1773, écrivit quelques compositions et fut professeur de piano à Paris pendant plus de 40 ans.

Compositions de GUÉNIN connues aujourd'hui : (Réf. Gallica)

- 1° Six symphonies pour deux violons, alto, basse, deux hautbois et deux cors, op. 2.
- 2° Trois idem, op.4.
- 3° Trois idem, op.6.
- 4° Deux symphonies imprimées avec une symphonie de BARRIÈRE.
- 5° Six quatuors pour deux violons, alto et violoncelle, op.7.
- 6° Six duos pour deux violons, op.1.
- 7° Six idem, op.3.
- 8° Trois sonates avec second violon, op. 9.
- 9° Trois idem, op.10.
- 10° Trois duos pour deux violons, op.13.
- 11° Trois idem, op.
- 12° Premier concerto pour alto, op.14.
- 13° Trois duos faciles pour deux violoncelles, op.18.
- 14° Trois sonates pour clavecin et violon, op.8.

Sources :

Portrait : Couverture du CD de l'ensemble HEMIOLIA.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k69720x.image.f136.pagination>
 Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la Musique, Volume 4, par François-Joseph FÉ-TIS
<http://www.ensemblehemiolia.com/Marie-Alexandre-GUENIN.html>
<http://halleyjc.blog.lemonde.fr/2008/07/18/marie-alexandre-guenin-contemporain-de-saint-georges/>
<http://www.corpusetampois.com/cae-18-guenin2007jeanbelliard.html>
<http://www.artsettravaux.com>

Alain FRÉMY, chgb159.
 (sur une proposition de Thérèse TROUILLET, chgb173).

Le Monument Commémoratif de la Grande Guerre du Village de Bachant.



Le 4 novembre 1919, le Conseil Municipal se réunit sous la présidence et sur la convocation du maire, Éloi BLARY. Messieurs E.BLARY, J.J.CARLIER, CAGNIOT, HARANT et DENIS participent à la réunion ; les conseillers DEGHILAGE, JUSTE, RENÉ et LEMAIRE sont absents.

Le Maire propose l'achat d'un monument funéraire en l'honneur des soldats de la commune morts pour la patrie.

Le Conseil discute et donne l'autorisation à Monsieur le maire, de traiter pour l'achat et fixe la somme 25 000 francs pour la réalisation de l'édifice.

Un premier devis est établi le 8 novembre 1919 par BAVAY-LIXON Marbrier à Pont-sur-Sambre, pour la réalisation d'un monument d'après dessin de l'album, en pierre et granit belge de Soignies, ayant comme hauteur minimum 3 mètres, toutes inscriptions comprises, avec assise supplétive, pour un montant de 25 000 francs.

Le 26 février 1920, par délibération, le Conseil Municipal soumet au vote l'emplacement du monument et son financement.

La place de la Mairie est retenue par 9 voix favorables, contre 2 pour la place de l'Église. Il est également décidé de passer le marché avec un autre prestataire, Monsieur GAUDIER-REMBEAUX d'Aulnoye.

Pour faire face à la dépense évaluée à 15 000 francs, le Conseil vote un crédit de 9000 francs, la différence étant couverte au moyen d'une souscription publique ouverte dans le village.

La jeunesse a versé dans la caisse municipale, en novembre 1919, une somme de 2025 Francs provenant des fêtes réalisées au profit des enfants morts ou tués pour la France.

Par lettre du 8 mars 1920, Monsieur GAUDIER-REMBEAUX s'engage à réaliser un monument commémoratif en granit Belge Laye avec Coq gaulois seul en Bronze, rendu posé, inscriptions comprises, pour un montant de 15 000 francs, et faire le maximum pour en effectuer la livraison pour le 14 juillet 1920.

Le 12 mai, le Conseil Municipal délibère et confirme les dispositions du 26 février.

Par un courrier daté du 1er juin 1920 Monsieur GAUDIER-REMBEAUX confirme le marché du monument commémoratif avec livraison approximative à la date prévue.

Le monument aux morts est posé en septembre 1920.

Le 25 septembre, dans un courrier adressé à Monsieur le Préfet du Nord, le maire de Bachant, Jules RÉGOSINO, indique que pour effectuer le paiement de l'édifice, une souscription publique a été ouverte et a rapporté à cette date la somme de 500 francs, qu'à cette souscription s'ajoute la subvention communale inscrite au budget primitif de 1920, à savoir 9000 francs, et que suite aux dispositions de l'article 81 de la loi de finances du 31 juillet, l'État devra allouer à la commune



une somme de 3240 francs.

Le 25 octobre 1920, la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe accuse réception à Monsieur le Préfet du Nord, de l'ampliation d'un décret en date du 14 octobre 1920, approuvant la délibération par laquelle le Conseil Municipal de Bachant a décidé l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France.

Liste des soldats inscrits sur le monument :

BIÉRENT Constant, BIS Jules, BRUYÈRE Georges, CARRÉ Henri, DÉJARDIB Justin, DELHAYE Victor, DORMIGNIES Julien, DURAND Célestin, FRÉMEAUX Henri, GILLOT Valéry, LABOUREUE Léon, LAURENT Charles, LEGRAND Émile, LEMAIRE Alfred, LEMAIRE Honoré, LOUVRIER Gustave, NOCQUET Eugène, PAGNIER Gaston, PALADRE François, POROT Raymond.

Liste des victimes civiles :

BRUYÈRE Clovis, COGNIAUX Philibert, DELVALLÉE Jules, GILLARD Jules, LENGRAND Paul, PECQUEU Césaire, VERDIÈRE Firmin.

À noter qu'il existe dans l'église SAINT-GÉRY de Bachant, une plaque commémorative à la mémoire des soldats et victimes civiles du village.

On remarquera que le graveur a probablement pris le patronyme BIS pour l'adverbe, inscrivant BIERENT Jules au lieu de BIS Jules.



Jean-Luc PIGOT, *chgb5*.

DIMONT - Notice Historique.

DIMONT, Nord; Avesnes, Solre; 394 i.; 749 ha.; 242 m.; het dorp is zeer schilderachtig in tweeën gedeeld door een diep beekdal; 1119 Dimunt < Dei mons = berg van God? Henegouwen. Zeer fraaie St-Joriskerk, zulver laatgotisch (15^e en 16^e e.), met zeer fraai koor; het portaal is een gotisch meesterwerkje, met beschermde poort uit einde 15^e e.; men ziet nog in de deur de sporen van de bijtslagen tijdens de Franse Omwenteling; beschermde preekstoelkuip 15^e e.; grafsteen 1595; twee beschermde kleine muurwijnvatervaten in marmer en leisteen (1759). Het gehucht Offies was vóór 1825 een onafhankelijk dorp; het behoorde eerst aan de kastelnij van Bergen (12^e e.) en daarna aan het St-Waldetrudiskapittel van die stad, aan de orde van Malta en aan de heerlijkheid Piéton (Belg. Henegouwen). Oud kapelletje, in een schilderachtig landschap, bij Lez-Fontaine, met drukke bedevaart naar St-Jan de Doper. Op 24 juni brengt men er de kleine kinderen, om ze van de angst te genezen; de priester leest het evangelie

242 mètres au dessus du niveau de la mer, village très pittoresque, divisé en deux par la vallée profonde d'un ruisseau.

En 1119 on l'appelle «Dimunt» «Dei Mons» = Mont de Dieu ? Bouche de Dieu ?

Très belle église St Georges, pur gothique tardif (15ème et 16ème) avec un très beau Chœur. Le portail est un petit chef d'œuvre gothique avec un portique de la fin du 15ème.

On voit encore dans la porte, des traces de coups de haches datant de la révolution Française.

La chaire est classée 15ème siècle. Une pierre tombale de 1595 et deux petits bénitiers classés en marbre et ardoise de 1759.

Le **hameau d'Offies** (voir Bulletin n°2) fut, avant 1825, un village indépendant. Il appartenait d'abord à la Châtellenie de Mons (12ème) et ensuite au chapitre de St Waldetrud de cette même ville. Puis à l'ordre de Malte et enfin au domaine de Pieton (Hainaut Belge).

Vieille petite chapelle dans un paysage pittoresque près de Lez-Fontaine, avec un pèlerinage très suivi à St Jean Baptiste. Le 24 Juin on y amène les enfants afin de les guérir de leur anxiété.

Le nom de Offies vient peut être du verbe bas-Allemand « Offeren » + ies. (Offeren = faire des offrandes, certainement un vieux lieu de culte Germain).

Compléments.

1- Site internet de la commune :

Superficie: 7.49km² - Code postal: 59216 - Code INSEE: 59175.

Population: 324 habitants (2009) - Gentilé : Les Dimontois (es)

Superficie: 7.49km².

Le village est arrosé par le Ruisseau de Stordoir (autres noms : ruisseau du tordoir - ruisseau du bottiau) issu des fontaines de Sars-Poteries et Beugnies.



Armoiries : Bandé d'Or et de Gueules

2- "Annuaire statistique" de C .DIEUDONNÉ - 1804 :

Une partie de l'infanterie du général DUQUESNOY traversa Dimont le 16 octobre 1793 pour se porter sur Wattignies.

En 1804 : superficie : 737 ha dont 417 en terres de labour - 249 en prés - 23 en bois - 23 en landes. Culture de blé et épeautre mais le sol est si peu fertile qu'on ne récolte qu'une année sur trois - 1 moulin à farine alimenté par le Stordoir et 4 fabriques d'étoffes.

3- Site *Genweb* :

921 : MAGNUS MONS, titre de l'abbaye de Maroilles.

1177 : DIMONT, archives du chapitre de Maubeuge.

1246 : DUISEMONT, 1er cartulaire d'Artois.

1349 : DYMONT, pouillé du diocèse de Cambrai.



le monument aux morts

Gérald COLLET, *chgb244*.
Traduction Daniel BLONDEL, *chgb81*.

L'église de Dimont



Elle est précédée par un porche dont le sol est constitué de pierres tombales.
Le portail est entièrement sculpté.



En entrant par la sacristie, Saint-Georges.
Il avait probablement sa place dans
l'église dans le passé.



Le chœur





autel de la Vierge



autel Saint-Georges



La chaire et le confessionnal



Les bénitiers n'existent plus.
Seul reste un support en ardoise, portant la
mention :
C'est ici la maison d'oraison. Nous prions.



Sous le porche, une pierre tombale de 1595.

Le moulin de Dimont

C'est une propriété privée. Le côté « moulin » n'est pas accessible.



La chapelle Saint-Jean d'Offies



Elle est entourée d'un petit cimetière qui est encore utilisé.



Difficile de photographier l'intérieur. La porte est vitrée, mais protégée par un croisillon large et serré.

On peut néanmoins voir qu'il s'agit en réalité d'une petite église, avec un chœur et une nef bien séparés, et pouvant accueillir une quarantaine de personnes.

Gravées sur la porte, des initiales et des dates. La plus ancienne est 1729.

Probablement des ex-voto suite aux pèlerinages.



Colette RABIN-FRANCOIS, *chgb9*.

Dimont dans le Bottin de 1908.

DIMONT, à 11 kil. d'Avesnes. – Bureau de poste aux lettres, ligne de chemin de fer, gare pour marchandises (pas pour voyageurs) et poste télégraphique de Sars-Poteries (à 2 kil.). – Passage à niveau gare de voyageur de la ligne des chemins de fer du Nord, ligne de Maubeuge à Hirson (à 243 kil. de Paris). – 375 habit. – *Fêtes communales* : dimanche le plus près de la St-Georges et dimanche le plus près du 8 sept.

<i>Maire</i> :	Baudart (Léon).
<i>Agriculteurs</i> :	Arnould (A.). – Baudart (V.). – Brunel (E.). – Denet. – Fostier (X.). – Gobled-Dubois. – Gobled-Legrand. – Jouniaux. – Lebrun (A.). – Lebrun (E.). – Leclercq–Leprohon.
<i>Battage (entrepr. de)</i> :	Planard (R.).
<i>Bois (march. de)</i> :	Heuclin (Edm.).
<i>Bonneterie</i> :	Rousseau (E.).
<i>Couvreur</i> :	Cobut (E.).
<i>Épicerie</i> :	Duvivier (V ^{ve}). – Huart (Fél.). – Willot (Z.).
<i>Étalonnier</i> :	Michaux (J ^h).
<i>Graines</i> :	Carnoye (V ^{ve}). – Willot (Z.).
<i>Maréchal</i> :	Desmont (E.).
<i>Meunier</i> :	Dequesne-Herbecq.
<i>Tabac (débit de)</i> :	Huart (F.).
<i>Vins et spiritueux (en gros)</i> :	Darteville-Liénard.



Source : fr.geneawiki.com

Dominique SALLÉ, chgb228.

"VIVAT" Flamand.

Le quadrilatère Lille-Dunkerque-Calais-Douai est le "Plat-Pays" français, encore appelé "Flandre française", portion de territoire où, pendant des siècles, s'est réglé le sort de l'Europe en armes, frontière entre la civilisation latine au Sud et la civilisation germanique au Nord.

Au tout début du 18ème siècle, à la fin de la guerre de succession d'Espagne, Lille est occupée par les troupes impériales et alliées de l'Autriche. Pendant l'occupation par un détachement de troupes originaires du Saint-Empire, les soldats saxons (paraît-il...) chantaient, soit en procession dans les rues de Lille, soit dans les églises réquisitionnées et transformées en temples protestants, des airs religieux.

Un air retenait particulièrement l'attention bienveillante des Lillois qui retenaient la mélodie, mais non le texte qu'ils ne comprenaient pas. Sur l'air, ils composèrent des paroles à l'origine du "Vivat" Flamand. Ce chant est un chant folklorique d'allégresse et de souhait de longévité. Il est toujours chanté dans de très nombreuses familles des Flandres françaises au cours de réunions festives familiales ou corporatives (fiançailles, mariages, jubilés, anniversaires...)

C'est l'air d'origine qui est le plus souvent interprété, mais d'autres interprétations chorales ont été harmonisées pour plusieurs voix. En voici les paroles :

*VIVAT, VIVAT semper, semper in eternum,
Qu'il vive, qu'il vive, qu'il vive à jamais,
En santé, en paix, ce sont nos souhaits !..*

*VIVAT, VIVAT semper, semper in eternum,
Qu'il vive, qu'il vive, qu'il vive à jamais,
En santé, en paix, ce sont nos souhaits !..*

*VIVAT, VIVAT semper, semper in eternum,
Qu'il vive !.."*

En variant le tempo, les paroles peuvent être reprises à une ou plusieurs voix. Précisons qu'à l'adresse des troupes d'occupation, ce chant reflétait un petit air gentil et malicieux de dérision et de provocation.

Maintenant, il peut être chanté de façon grave et solennelle, ou bien de façon légère et joyeuse. Il se termine en répandant au dessus de la tête du, ou des récipiendaires, quelques gouttes de champagne ou d'eau, des grains de riz ou des pétales de fleurs, etc.

Christian DECAVEL, *chgb13*.



1484 - La fin tragique de Lancelot de BERLAYMONT .

Dans le tome 1 des "Chroniques locales", éditées par le CHGB, Gérald COLLET nous relate la triste fin, en 1490, d'Isaac, "bâtard de Berlaimont", fils naturel de Gilles, seigneur de Berlaimont, Hierges, Peruwelz et Beuraing.

Gilles de BERLAYMONT, de son union avec Marie de LIGNE eut quatre enfants ;

- Gilles, seigneur de Berlaimont, époux de Béatrix d'ALMEIDA, fille du Comte ABRANTES en Portugal.
- Arnould, seigneur d'Erchy-sur-Seine.
- Lancelot, seigneur de Hierges, époux de Marguerite de la MARCK, fille de Guillaume, dit "le Sanglier des Ardennes".
- Marguerite, épouse de Jean de VIESVILLE.

Les Frères du "bâtard de Berlaimont" eurent tous une fin brutale.

Gilles, dernier Seigneur de Berlaimont appartenant à la branche des BERLAYMONT, meurt en défendant son château. Après la prise de Le Quesnoy en 1477, les troupes de Louis XI roi de France, multiplient les incursions dans la région. Début 1478, le château de Berlaimont est assiégé. Gilles périt en le défendant. La terre de Berlaimont passe à sa fille unique, Gillette, dame d'Aymeries, épouse de Louis ROLIN, fils d'Antoine grand bailli de Hainaut.

Arnould meurt comme Charles le Téméraire à la bataille de Nancy en 1477.

Lancelot de BERLAYMONT, seigneur de Hierges, est un homme de guerre. Capitaine Bourguignon, il est un des chefs commandant les forces stationnées à Saint-Omer.

En 1477 il est Chambellan de Maximilien d'Autriche. Il est le capitaine du château de la Montoire près d'Ardres. Il participe activement à la guerre contre le roi de France. Au retour de l'expédition de Théroouanne, il est fait prisonnier à Saint-Omer. Il comparaît devant Louis XI qui le relâche.

Lancelot, tout comme son frère naturel Isaac, connaît une fin tragique.

Le 6 novembre 1482, l'Archiduc Maximilien d'Autriche, à la demande des États de Flandre, de Brabant, de Hainaut et de toutes les provinces et seigneuries bourguignonnes, hormis le duché de Luxembourg et la Gueldre, donne pouvoir à quarante-huit députés désignés par ces États, pour négocier un traité de paix avec le roi de France et de conclure le mariage de sa fille, mademoiselle Marguerite avec le dauphin. Le traité est signé à Arras, le 23 décembre 1482.

A la mort de Louis XI, Maximilien d'Autriche, qui a toujours été hostile au traité, notamment à la promesse de mariage de sa fille, espère son annulation. Les États de Flandre s'y opposent. La rupture entre Maximilien et les Flamands est inévitable. Les Hennuyers lui demeurent fidèles.

Lorsque quatre députés Gantois, envoyés vers le roi Charles VII pour le féliciter de sa succession à la couronne de France, à leur retour traversent le Hainaut, Lancelot, semble-t-il de sa propre initiative, les capture, les dépouille et les emprisonne au château de Berlaimont.

Les Flamands somment alors le Grand Bailli de Hainaut de les libérer, menacent de représailles le pays et ses habitants, et pour se venger, finissent par capturer et emprisonner le Comte de ROMONT, Louis de ROLIN, fils du seigneur d'Aymeries, et Gérard de BOUSSU, fils de Pierre de HENNIN, seigneur de Boussu.

En 1484, Lancelot est à Cambrai avec les seigneurs accompagnant Maximilien d'Autriche qui loge à l'abbaye de Saint-Aubert. Le 1^{er} février, après le dîner, Lancelot se trouve dans la chambre de l'Archiduc. Arrive Philippe de CLÈVES, fils d'Adolphe de RAVESTEIN, qui lui reproche la capture et l'emprisonnement des députés de Flandre, et son mariage avec la fille de Guillaume de LA MARCK, le meurtrier de son évêque. Lancelot se justifie et lui répond énergiquement. Philippe, irrité, profère contre lui des menaces. Lancelot quitte les lieux, et alors qu'il se trouve dans la cour du cloître, trois gardes de Philippe de Clèves le massacrent à coups de hallebarde, de pique et d'épée.

Maximilien d'Autriche passe sous silence cet assassinat. L'Archiduc demande qu'on lui restitue les prisonniers. Le "bâtard de Berlaymont", qui assure la garde du château, ayant appris l'assassinat de son frère et craignant pour sa vie, renvoie les députés à Cambrai. Pour éviter une guerre qui couvait avec les Flamands, Maximilien les interroge et les libère.

Jean-Luc PIGOT, chgb5.

Sources :

- Guerres et brigandages au XV^{ème} siècle. G. DELOFFRE – SAHAA Mémoires Tome XXIX.
- Berlaymont au XV^{ème} siècle. R. BERARD - SAHAA Mémoires Tome XXI.
- Histoire des choses les plus mémorables advenues en l'Europe ... P. COLLINS.
- Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Volume 6. Ch. DUVIVIER.
- Histoire des lettres, des sciences & des arts en Belgique & dans les pays et dans les pays limitrophes. F-V. GOETHAL.
- Histoire du Hainaut. Tome5. M. DELEWARDE.
- Notes sur la Terre et la Famille de BERLAYMONT. D.PIGOT - CHLB.

Le château de Vendegies-au-Bois.



Une allée bordée de grands arbres, ainsi que de grands fossés rejoignant les douves.



Voici donc la façade arrière du château



Il reste à en faire le tour, entièrement bordé de « pommes de pin ».





Des détails



Élément décoratif repris sur tout le tour du château



Vasque dans la cour d'honneur



Une des meurtrières



Une plaque martelée sur le mur des communs.



Un couple de seigneurs: Beaufort (à gauche) - Houdeng-Goegnies (à droite)



Une pierre datée.



Au-dessus de l'ancien pont-levis.



Un ancien cadran solaire. Il est pour l'instant posé au sol contre le mur, dans la cour.



Le blason : "Un chevron avec trois merlettes" tenu par 2 griffons et surmonté d'une couronne comtale.

D'autres photos sont visibles sur www.davidhedin.fr. Accessible également par Google+.

Colette RABIN-FRANCOIS, *chgb9*.

Petit dictionnaire de l'académie française 1835

chez Firmin Didot frères, libraires. Imprimeurs de l'institut, rue Jacob 56 PARIS

MOTS CHOISIS DE FACON ARBITRAIRE et ayant changé de sens quand ils existent encore.

- Abat-jour:* sorte de fenêtre dont l'appui est en talus, afin que le jour se communique plus verticalement (seule définition).
- Abdalas:* nom que les Persans donnent à leurs moines .
- abecquer:* donner la becquée à un oiseau.
- ab hoc et ab hac:* confusément.

Chantal HOMOLA , *chgb427*.

Encre perpétuelle... et indélébile.

L'anecdote qui suit - modifiée comme il se doit pour une lecture plus aisée - est tirée du chapitre "**De l'encre perpétuelle et indélébile...**" *Dictionnaire Encyclopédique des amusements des Sciences Mathématiques et Physique* de Jacques LACOMBE, paru en 1792 :

" ... un procédé employé par certains fripons est de trouver des encres qui en s'effaçant rapidement ne laissent aucune trace des actes qu'ils souhaitent voir disparaître. On raconte que le sieur Colin BRENOT, homme riche et de mauvaise foi, avait le secret d'une encre qui s'effaçait en 15 jours et tombait d'elle-même en poudre. Ayant donné quittance (écrite avec cette encre..), pour une somme considérable, il se fit régler une seconde fois par ses débiteurs qui ne purent justifier du premier paiement... "

En cherchant un peu, on trouve que l'histoire est reprise de Bonaventure Des Périers, l'un des conteurs français du 16^{ème} siècle des plus novateurs. Contemporain de RABELAIS (mais moins étudié...), il fut au service de Marguerite de Navarre, la sœur de François 1^{er}.

Suivent, dans l'égayant ouvrage de LACOMBE, plusieurs recettes d'encres dites "sympathiques" et autres, qui furent - dit-on - employées en bien des époques pour transmettre des informations ultra secrètes... mais nous touchons là au domaine très réservé des " espions-de-sa-Majesté" et n'en dirons donc pas plus !..

Que d'*amusements*, en effet que l'utilisation de ces encres, toutes plus ou moins *colorées*... et même d'*Or*...Mais essayons d'être un plus sérieux...

Avec la peinture rupestre et la gravure, l'encre est l'un des premiers supports pour l'expression et la transmission de la culture et de la pensée.

Des calligraphies à l'encre de Chine sur bambou ont été datées de 4 500 AV JC. Les "encres" et couleurs sur soie des tombes de Mawangdui, datant de la dynastie des HAN (mises à jour en 1972 dans la province du Hunan), ont permis de comprendre la composition de base de cette fameuse " Encre de Chine" : du Noir de Fumée, de la colle (de peaux ou de poissons), de l'ammoniac et du fiel de bœuf..

Pour la même époque, les papyrus du "Voyage des Morts" des scribes égyptiens, nous donnent la première formule de leur encre : noix de galle, citron, gomme arabique, sels de fer ou de cuivre... des colorants végétaux ou minéraux et... "juste une pointe" ... de camphre.

Partant de ces sources, l'encre peut donc se fabriquer de deux façons :

- soit essentiellement végétale et animale (l'ammoniac étant un dérivé azoté...)
- soit avec un ou plusieurs éléments métalliques, le plus usité étant le fer sous forme de sulfate...

L'Europe du Moyen-Âge connaissait la manière de fabriquer l'encre avec de la *Gomme d'Arabie*, un colloïde naturel venu d'Afrique, obtenu par incision du tronc de l'acacia (la même technique que pour la récolte de la résine de pin) et qui donne "l'épaisseur" requise pour l'écriture à la plume d'oie des moines copistes.

Pour augmenter l'effet "liant" de la gomme, on y ajoutait du miel à défaut de "sucre de canne" , un produit très rare à l'époque et donc très cher, importé du "Levant" par les Croisés. Ce sucre (le *kandi* de la civilisation Aranbo-musulmane...) a fait l'objet d'un important commerce méditerranéen, des siècles durant, dirigé comme il se doit par les Vénitiens jusqu'à la Renaissance. La plaque tournante de ce trafic très lucratif était précisément "*Candie*", l'île de Crète actuelle.



Un moine écrivant

(Les Miracles de N.D - MF 9198 - F° 19) - source internet.

L'élaboration de "**l'Encre des Moines**" a peut-être été - comme on s'est plu à écrire - un "secret" protégé par l'Inquisition... Si secret il y eut, ce n'est (comme dans toute bonne recette...) qu'une question de proportions. Par contre la composition devait répondre à un impératif absolu : sa durée dans le temps...

Il fallait, certes, un produit qui fût bien lisible et de différentes couleurs (pour la valeur décorative...), mais surtout qui ne "disparaisse" pas (ou pâlisse trop...) au fil des années. C'est à dire un produit qui "morde" bien le papier épais de l'époque, en pénétrant profondément pour se lier à sa texture. On utilisait pour cela du sulfate de fer (qu'on appellera "*couperose verte*" jusqu'au 19^{ème} siècle...) Pour les parchemins, comme il s'agissait de peau, on ajoutait le traditionnel *alun* des tanneurs. La moindre erreur de dosage donnait une encre trop acide qui perçait le support.

Pour le colorant, il s'agit des "noix de galls" (ou "galles du Levant"). Les Égyptiens avaient constaté, 3000 ans AVJC, que les *cynips* ou *guêpes à galles* piquent la feuille du chêne pour pondre. Apparaît alors une excroissance, une "noix" très riche en tanin, qu'ils concassaient pour en extraire le colorant naturel de leurs peintures et écritures... et aussi pour se teinter les cheveux (oui, mesdames...la mode était aux cheveux noirs... encore un "secret" des momies !..). Cette teinture naturelle, avec le *henné*, est encore employée de nos jours dans les pays du Maghreb, sous le nom de "*merdouma*".



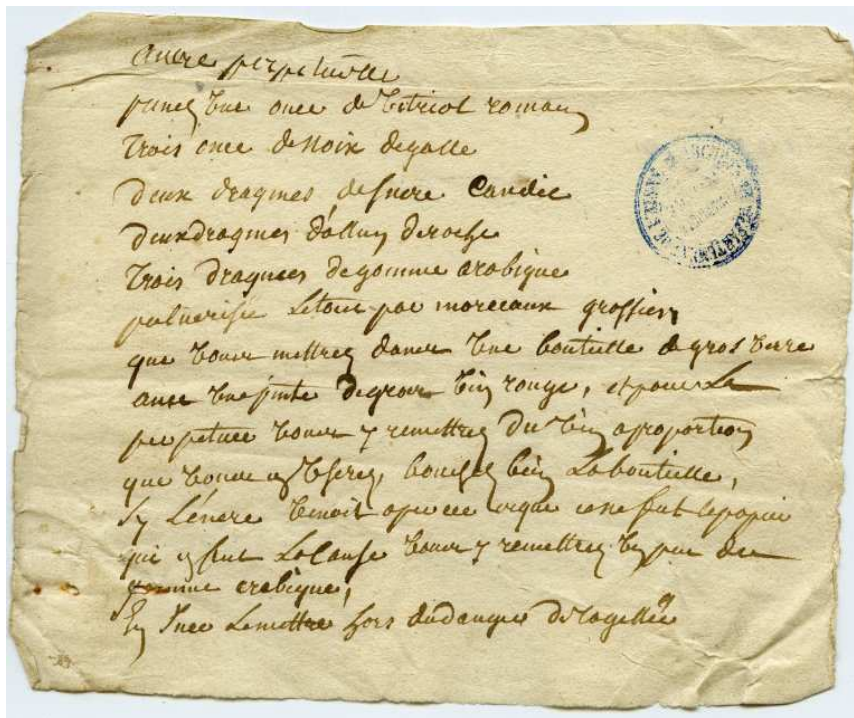
Cynips du chêne.



Noix de galles-cerises du chêne. (photos internet)

L'encre étant par nature un liquide (exception faite pour les "bâtons" chinois), il faut diluer tous ces produits et l'on pense évidemment à l'eau. Exact...les recettes du 16ème siècle parlent même de "l'eau de neige fondue", donc une eau très pauvre en minéraux, ce qui devait avoir son importance. Mais au 17ème, on trouve aussi bien le vin (blanc ou rouge), le vinaigre (rarement), et aussi la bière.

Ceci posé, venons-en maintenant au document communiqué par Monsieur RABIN, enregistré aux AD de l'Aisne sous la cote B 2600 - Prévôté de Hirson, et que l'on retrouve sur le site de ces même AD, sous le titre : "Le document de l'été 2012" :



Traduction : Ancre perpetuelle

Prenez une once de vitriol roman

Trois onces de noix de galle

Deux dragmes de sucre candie

Deux dragmes d'allun de roche

Trois dragmes de gomme arabique

Pulveriser le tout par morceaux grossiers

que vous mettrez dans une bouteille de gros verre

avec une pinte de gros vin rouge, et pour la

perpétuer, vous y remettrez du vin a proportion

que vous en userez ; bouchez bien la bouteille.

Sy l'encre venoit [a percer] et que ce ne fut le papier

qui y fut la cause, vous y remettrez un peu de gomme arabique.

En iver la mettre hors du danger de la gellée.

Aucune indication : ni de date, ni de siècle... ni de destinataire. Essayons d'y voir plus clair :

- **concernant la composition** : on trouve les produits "habituels" avec , (ceci est très intéressant), les proportions... 1 once valant en moyenne 30 grammes, et la dragme, 1/8ème d'once, en "arrondissant" on arrive

au résultat suivant : 90g de noix de galle, 8g de sucre, 8g d'alun, 11g de gomme arabique et 30g de sulfate de fer... le tout dilué dans 1 litre environ de "gros rouge". La recette conseille de faire des essais. Si l'encre "perce" (donc trop acide... c'est le grand danger, rappelons-le...) on neutralise par un ajout de gomme d'Arabie.

La recette révélée par LACOMBE en 1792 est très proche pour les ingrédients, mais pas du tout pour les proportions : une demi livre de noix de galle concassée - 4 onces de couperose calcinée (120g de sulfate de fer) - une demi once de gomme arabique (15 grammes)

Chimistes du CHGB... à vos éprouvettes... et on n'oublie pas les gants !...

- concernant le document : "... *L'auteur et les destinataires de cette recette sont inconnus, mais il est évident que la fabrication de l'encre était connue de plusieurs professions, notamment des greffiers, des notaires ou des maîtres d'école...*" constatent les AD de l'Aisne.

Les recherches nous font parfois découvrir des papiers ou parchemins datant du 15^{ème} siècle et parfois plus "haut" dans l'Histoire, dont l'écriture est parfaitement lisible, avec une encre en excellent état de conservation. Ne disposant pas des technologies de datation, (comme en disposent les laboratoires du Louvre...), l'on ne peut évaluer que très approximativement ce document dans le temps. Ainsi les unités utilisées (once, pinte, dragme...) nous renvoient "avant" la Révolution... Plus précis, la dragme ainsi écrite (on écrivait "drachme"...) est préconisée par le Dictionnaire de l'Académie dès 1762.

Autre hypothèse : si l'on remonte au "siècle de Louis XIV", on retrouve les célèbres "Ordonnances" de COLBERT concernant l'Éducation : "... toute instance religieuse se doit de pourvoir à la formation des jeunes esprits..(..). chaque évêché se doit d'édicter les Règles concernant l'exécution de notre directive..". C'est dans cette démarche que nous retrouvons, dans une édition de 1702, un règlement pour les "Petites Écoles de Paris" intitulé : *l'Instruction facile et méthodique pour l'école paroissiale*, et dans ce texte, l'obligation d'apprendre à lire et à écrire... Pour cela (traduction simplifiée) :

chap. IV : de l'Encre : "... pour fabriquer de l'encre, mettre dans un pot de terre une pinte de vin blanc (ou d'eau de pluie ou de neige fondue ou de bière), un demi-quarteron (12g environ) de noix de galle cassée et non pas broyée, faire bouillir... Puis ajouter un demi-quarteron (12 g) de couperose broyée, puis environ une once (30 g) de vraie gomme d'Arabie. Faire bouillir encore deux ou trois bouillons. Si l'encre perçait le papier dans l'essai, il y faudrait ajouter quelque peu de gomme..."

Il devient alors possible d'envisager que le document "remonte" au moins à 1702. Quant à l'unité "quarteron" soit 1/4 d'une masse donnée - elle se retrouve dans le *Dictionnaire portatif du cultivateur* daté de 1787.

Dernière remarque : Pour ce qui est du sulfate de fer, il est écrit *vitriol romain (ou romanus = roman)*. Or ce mot nous vient directement de la Franc-Maçonnerie et de toute l'alchimie qu'elle véhicule. Il existe des *vitriol (*)* d'un peu tout. Il s'agit en fait de l'un des nombreux produits qu'on est "sensé obtenir" par réaction à partir d'un des trois éléments de base de l'alchimie: le sel, le soufre et le mercure... la première étape initiatique vers la "pierre philosophale" ...*l'Occultum Lapidem des Sages...*

Notre document ne serait-il pas inspiré par, ou à destination de...la Franc-Maçonnerie ?... Cette dernière hypothèse n'est pas à négliger et la recette serait alors à placer dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, l'époque où les loges furent nombreuses, particulièrement actives, puissantes... et pas forcément "obscur" ...

comme on a pu le dire. VOLTAIRE était franc-maçon... Au château de la Puissance de Bachant, le Marquis de Gages en fut l'un des Grands-Maîtres...

Enfin, le "*Dictionnaire*" de Jacques LACOMBE (1724-1811), dans lequel on trouve la formule de l'encre la plus proche du document de M. RABIN, était destiné à répertorier " ...les tours récréatifs et subtils de la *magie blanche*, et les découvertes ingénieuses et variées de *l'industrie*..."

(*) V.I.T.R.I.O.L : **V**isita **I**nterioram **T**errae **R**ectificandoque **I**nvenies **O**ccultum **L**apidem : *Visite l'Intérieur de la Terre et en Rectifiant tu trouveras la Pierre Cachée (in "Traité d'alchimie"- 18ème siècle.)*

Gérald COLLET, chgb244.
Document Louis-Guy RABIN.



Petit dictionnaire de l'académie française 1835

chez Firmin Didot frères, libraires. Imprimeurs de l'institut, rue jacob 56 PARIS

MOTS CHOISIS DE FACON ARBITRAIRE et ayant changé de sens quand ils existent encore

- abigeat: délit de celui qui s'approprie les troupeaux d'autrui
ableret: filet carré attaché au bout d'une perche (*carrelet, nom actuel*)
abluer: laver, faire revivre l'écriture (*on connaît ablution,...mais quel rapport avec l'écriture?*)
abraxas: pierre précieuse qu'on portait comme une amulette
*actuellement, Larousse 3 volumes; abraxas: papillon géométridé, dont dont la chenille vit sur le groseillier
...quel rapport entre les deux définitions?*



15 septembre 2012. Une Légion d'Honneur... pour un Président d'Honneur...

Remise de la médaille.



Pendant le "VIVAT !..."



Et une photo de l'époque concernée par cette décoration :



Colette RABIN-FRANCOIS, *chgb9*.

Photo de classe Neuf Mesnil.



De bas en haut, de gauche à droite.

ECOLE COMMUNALE - NEUF MESNIL - ANNEE SCOLAIRE 1949-1950.

INSTITUTEUR MR DELOFFRE ANDRE - CLASSE DE 2^e -

1 DELVAL	17 OMEZ BERNARD
2 DAMIANI DAMIANO	18 DAUMERIE
3 DELSART MICHEL	19 LECAT RAOUL
4 HAVRENNE PIERRE	20 COLLARD VICTOR
5 ODIN EMILE	21
6	22 SZCZEPKOWSKI RICHARD
7	23 DEHON
8	24 GODART MARCEL
9 SAINTPAUL JACQUES	25
10 VAUTRIN EMILE	26
11 FREZARD DANIEL	27 WALLAS STANISLAS
12 WATTIEZ RAOUL	28 PAIN JACQUES
13 BUISSON GLAUDINET	29 HAVRENNE JEAN CLAUDE
14 CALIN	30 DREMEAU
15 GOSSUIN RENE	31
16 DELEAU	

Les reprises de concessions funéraires.

Avec la croissance démographique, le nombre des défunts croît proportionnellement. Or, dans les communes, les cimetières sont des espaces finis et clairement délimités. Leur création ou leur extension se heurte à la complexité de la législation ainsi qu'au coût, qui peut être élevé. Une autre solution s'impose de plus en plus : la reprise de concessions. Mais cette procédure est également lourde, complexe et précise.

En effet, sur le papier, reprendre une concession peut paraître une opération simple : se réapproprier une sépulture abandonnée, procéder aux exhumations, et la remettre en disponibilité. Mais toute la difficulté réside dans la notion de « *réputation d'abandon* ».

Pour que l'abandon puisse être reconnu, il faut que trois conditions soient réunies :

La concession doit avoir plus de 30 ans ;

La dernière inhumation doit remonter à plus de 10 ans (50 ans si un acte de décès indique la mention « mort pour la France »);

l'entretien de la concession ne doit pas incomber à la commune.

Si la concession court toujours (« à perpétuité »...), il faut que l'état d'abandon soit manifeste : ruine, danger pour les autres concessions, absence d'entretien prolongé.

Seulement si ces conditions sont remplies, la mairie peut entamer la procédure de reprise :

Un officier municipal convoque les ayants-droits (s'ils sont connus, sinon avis affiché à la mairie et à la porte du cimetière), à un rendez-vous de « *constat d'abandon* » ;

2) Un procès verbal de constat d'abandon est alors établi. Il est affiché à la porte du cimetière ;

3) Le monument est ensuite porté sur une liste de monuments en état d'abandon, durant trois ans ;

4) Au bout de trois ans, un nouveau procès verbal est établi, constatant que l'état d'abandon perdure. Ce nouveau procès verbal est affiché sur la porte du cimetière.

5) À l'expiration de ce délai, la décision de reprise par la commune du terrain affecté à la concession est prononcée par arrêté motivé du maire.

A partir de là, le maire pourra concéder à nouveau le terrain, à condition toutefois d'avoir respecté trois formalités :

Avoir fait procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans l'emplacement repris et les avoir fait réunir dans un cercueil ;

Avoir fait aussitôt réinhumer ces restes dans un emplacement du même cimetière aménagé en ossuaire et affecté à perpétuité à cet usage ;

Avoir consigné les noms des personnes dans un registre tenu à la disposition du public.

Une procédure très longue donc, qui peut laisser aux héritiers le temps de se faire connaître... ou pas !

D'après www.dgcl.interieur.gouv.fr, www.amf.asso.fr, <http://www.afif.asso.fr>

CIMETIÈRE COMMUNAL DE CARTIGNIES, COMMISSION DU 12 SEPTEMBRE 2009

Ouverture d'une procédure d'abandon pour les concessions suivantes (Héritiers recherchés)

Rangée 1B	n°34	DERVAUX Léa DERVAUX Eloi
Rangée 2	n°18	GUILLAIN Marie-Joseph BOULANGER Ulmar BOULANGER Philippe
	n°26	SCOTTEZ MERCIER
Rangée 6	n°98	COURTIN Édouard MAUFFROY
	n°115	DRUEZ SCOTTEZ Octavie
	n°116	DRUEZ LENAIN Céline
	n°117	PRISSETTE Maria
Rangée 10	n°191	PLANTIN Zulma LEPOMME Léon
Rangée 11	n°213	DUCORNET BLANCHARD
	N°217	PERIN Charles LEFEBVRE Céline
Rangée 12	n°240	HUART Louis HUART Mathilde
	n°243	CHARTIAUX-MATON CHARTIAUX Achille
	n°248	BLAMPAIN Émile TAINÉ Berthe
	n°249	PINCHART-RENQUIN
	n°252	CINGLAND Flore
	n°253	Famille DEPROOTE-BAUDRY MARBAIX Jeanne
Rangée 15	n°320	WILLAME Jeanne RAVAUX Pierre
	n°321	DUPONT LACOURTE
	n°322	REVE Ernest PLANTIN
	n°327	TAISNE Henri
Rangée 17	n°367	Famille ABRAHAM
Rangée 18	n°391	HULIN Marie-Thérèse FRANCOIS Albert
Rangée 19	n°420	DUBAIL PELSEZ



Cimetière de Cartignies : Monument faisant l'objet d'une procédure d'abandon

Réunion Conseil Municipal de Cartignies du 24 septembre 2009 — LISTE DES CONCESSIONS REPRISES — (Procédure 2002-2009) CIMETIÈRE COMMUNAL Côté droit.

Rangée 2	n° 17	BOULANGER MONNIER
Rangée 2	n° 22	tombe inconnue
Rangée 3	n° 44	DANJOU PELLETIER
Rangée 3	n° 45	DUPONT Louis
Rangée 3	n° 52	MERCIER Prospère
Rangée 3	n° 55	Eugène WERY
Rangée 4	n° 63	PRISSETTE CAULLERY
Rangée 5	n° 80	Jean HULIN
Rangée 5	n° 81	MOZIN HANNECART
Rangée 5	n° 85	DOMISSE-MOZIN
Rangée 5	n° 88	DUPONT Lucien
Rangée 6	n° 103	SAVAREUX HENNEBERG
Rangée 6	n° 104	MARY Emilia et Joséphine
Rangée 6	n° 105	DROMARD Thélémie
Rangée 6	n° 107	WALLERAND CONTESSE
Rangée 6	n° 108	BEUVART CUISSET
Rangée 6	n° 109	tombe inconnue
Rangée 6	n° 110	JOLY Omérine
Rangée 6	n° 111	HEDON-COLNAY
Rangée 6	n° 112	SAVAREUX Appolinaire
Rangée 7	n° 124	DUPONT BONTANT
Rangée 7	n° 125	HUET DUPONT
Rangée 7	n° 126	SENECAIL Grégoire
Rangée 7	n° 128	Famille DUBAIL
Rangée 7	n° 129	SENECHAL Octave et Emélie

Rangée 7	n° 137	BOULANGER NORMAND
Rangée 8	n° 142	Nicolas ROSELLE
Rangée 8	n° 143	BETRY-DAUNOY
Rangée 8	n° 146	MARIT MENET
Rangée 8	n° 150	POTDEVIN-DERAIME
Rangée 8	n° 152	LIENARD LENCLUD
Rangée 8	n° 154	WATTEAU PRISSETTE
Rangée 8	n° 155	BETRY Émile et Émile
Rangée 8	n° 158	tombe inconnue
Rangée 8	n° 159	TROTIN-AUBLIN
Rangée 8	n° 160	tombe inconnue
Rangée 9	n° 173	SCOTTEZ-VITRANT
Rangée 9	n° 174	Julie LIENARD
Rangée 9	n° 175	SCULFORT COLLART
Rangée 9	n° 176	LECLERCQ TAQUET
Rangée 9	n° 177	VAILLE DURSSENS
Rangée 9	n° 179	Baudry - Lefèvre - Robert
Rangée 9	n° 181	BLANCHARD DUCORNET
Rangée 9	n° 182	PRISSETTE Marcel
Rangée 9	n° 183	LECHARTIER LEBON
Rangée 10	n° 193	BLANCHARD PERIN
Rangée 10	n° 194	MAGNIES WERY
Rangée 10	n° 199	LIENARD VINCHON
Rangée 10	n° 200	Fernand DERAIME
Rangée 10	n° 201	TAINE SPILMONT
Rangée 10	n° 206	RENAUD CARION
Rangée 11	n° 214	SEILLER GANTOIS
Rangée 11	n° 218	MONTY FONTAINE
Rangée 11	n° 219	Aline BONNEMAISON
Rangée 11	n° 222	COLPIN CARPENTIER
Rangée 11	n° 228	Philomène REVE
Rangée 12	n° 236	FLAMENT Marcel
Rangée 12	n° 242	DUBOIS BOUCHER
Rangée 12	n° 247	Edgard DEHOUX
Rangée 13	n° 265	DERAIME BLANCHET
Rangée 13	n° 266	? (1 tombe)
Rangée 13	n° 272	SERVOISE Auguste
Rangée 14	n° 287	DUPONT Émile
Rangée 14	n° 288	DIMARCQ Marie
Rangée 14	n° 298	DELLEAUX LENCLUD
Rangée 15	n° 314	CHARTIAUX MARY
Rangée 15	n° 316	SCOTTEZ MATTON
Rangée 16	n° 338	RICHE VITRANT
Rangée 17	n° 364	Madeleine GUILLE
Rangée 17	n° 371	AUBLIN FLEURY
Rangée 17	n° 373	PRISSETTE DETRAIT
		GRARD

Notes sur le château de Berlaimont.

Origine :

Le château de Berlaimont, édifié après que Charles le Chauve ait érigé le Hainaut en comté (863), était peut-être à l'origine, une motte féodale entourée de fossés remplis d'eau.

Il est fait mention du château dans différents ouvrages, à la suite de l'assassinat en 1078, de Thierry d'AVESNES, seigneur du Brabant, par Isaac de BERLAYMONT, un des premiers seigneurs du lieu. « *Ayant été invité à accompagner à la chasse, dans la forêt de Mormal, le comte Baudouin III, il (Thierry d'AVESNES) y vint sans précaution, (...) ,Isaac de BERLAIMONT, (...), le terrassa et lui ôta la vie. Le comte fut accusé d'avoir, (...), trempé dans ce lâche guet-apens. Pour se disculper, Baudouin fit mine d'attaquer le castel de Berlaimont (Histoire de la ville d'Ath d'Édouard ALTRE).*

Il est donc probable que le premier ouvrage défensif ait été bâti au Xème ou XIème siècle.

Localisation :

Situé sur la rive droite de la Sambre, il aurait été construit sur les ruines d'une forteresse d'origine romaine, détruite par les Barbares vers l'an 406. Rien ne confirme dans l'histoire la présence d'un fort élevé par les Romains à cet endroit. Cette hypothèse est avancée suite à l'existence de souterrains et de fondations en maçonnerie cimentée supposée de construction romaine. L'extrait d'un ouvrage de Mme CLÉMENT-HÉMERY publié en 1829, intitulé « *Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes* » nous apporte un complément d'information sur l'existence de ces souterrains : « *il paraîtrait que les romains auraient levé un fort sur la rive droite de la Sambre, près du pont qui conduisait au bourg.. Ce qui peut donner quelque authenticité à cette tradition, c'est que les souterrains que j'ai parcourus, et qui existent encore presque ensevelis sous l'herbe sont évidemment de construction romaine, quoique des murs élevés sur ces fondations, soient d'une époque moins reculée. Ce fort a dû être détruit à la même époque que Bavay, lors de l'irruption des Huns, que jusqu'à présent, on disait avoir eu lieu en 385 et que M. LEBEAU fixe en 406. Voulant du positif, je consultai M. MARY, maire de Berlaimont, homme aimable et instruit qui partageait cette opinion et qui me dit que c'était sur les ruines de ce fort qu'avait été élevé le château dit de Berlaimont, ou résidaient les anciens seigneurs (quoique situé sur le territoire d'Aulnoye).* ».

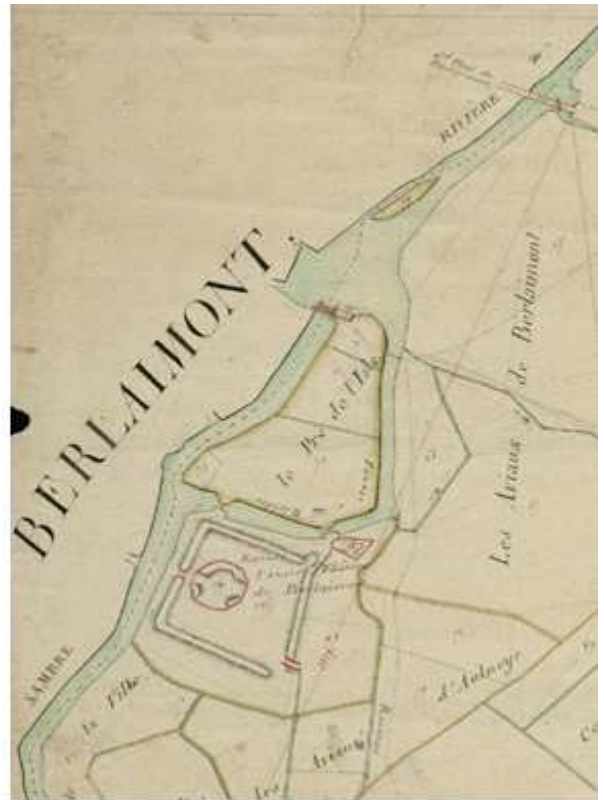
M. Sébastien CAVERNE dans son article « *L'existence d'un camp romain à Berlaimont* »- (bulletin n° 26 du CHGB), pense que les conditions d'implantation d'un camp sur la zone du château ne sont pas réunies, « *zone humide et inondable, espace insuffisant pour fixer un camp et absence de carrières à proximité* ».

Toutefois, Il me paraît intéressant de préciser que R.TERRISSE, dans *les Mémoires SAHAA Tome XX*, indique que, sur la rive droite de la Sambre, lors de la construction de la centrale électrique, des tombes gallo-romaines sont découvertes.

Les plans cadastraux et un extrait de carte du camp d'Aymeries commandé par M. le Prince de SOUBISE, le 01/09/1753, ci-après, permettent de mieux situer l'implantation du château de Berlaimont.



Plan cadastral dit consulat - 1806



Plan cadastral dit napoléonien - 1812



Extrait de la carte du camp d'Aymeries commandé par M. le Prince de SOUBISE, le 01/09/1753

Aspect :

Le château de Berlaimont ressemble certainement à ses contemporains hennuyers: haut corps de logis rectangulaire entouré d'un rempart polygonal bas à contreforts.

Au XIIème siècle, des conflits incessants amènent Bauduin IV, Comte de Hainaut (1120-1171), dit l'édificateur, à construire ou renforcer toute une série de châteaux pour protéger son territoire. L'abbé HOS-SART dans son livre "Histoire Ecclésiastique et Profane du Hainaut", Volume 1 (1792), indique que « *Le Comte Baudoin fit conftruire bon nombre de fortereffes fur fes frontieres, tant pour arrêter les ennemis quand il leur prendroit envie de porter la guerre en les états, que pour empêcher les couries des pillards qu'on appréhenroit amant que des ennemis déclarés. Dans cette Vue il fit environner de larges folles & revêtir de murailles les villes de Raithie, du Quefnoi, de Bouchain, de Berlaimont, de Renai, de Binche & de Mons, ...* ».

Les défenses du château sont certainement modifiées, le rempart extérieur renforcé, rehaussé et crénelé, et de hautes tours cylindriques ajoutées.

Les seules représentations connues du château sont celles figurant dans les albums de CROY.

- Tome XII - Planche n°34 – En cartouche : « ***Le villaige de Berlaimont. 1599*** »



« ...à l'extrême gauche, le fleuve baigne les bases d'un grand château ; c'était celui des seigneurs de Berlaimont, les héritiers de Gilles de Chin qui, au XIème, siècle avait tué un dragon qui dévastait la région. Cette forteresse est maladroitement représentée ; en rapprochant cette image de celle figurant dans le même volume (voir pl. 6), il est cependant possible de se faire une idée de ses dispositions générales. Ce devait être une construction polygonale avec tours d'angle, deux d'entre elles défendant le châtelet d'entrée auquel on accédait par un pont levis. Sur la présente gouache, la courtine reliant la tour gauche de l'entrée à une tour beaucoup plus importante couronnée de mâchicoulis et coiffée d'une poivrière (c'est celle que l'on voit au premier plan) paraît courbe telle une tour; sans doute cette courtine percée de fenêtre dans sa partie supérieure pour éclairer le bâtiment qui lui était accolé, devait-elle être rectiligne ; vers le fond, c'est-à-dire vers le sud, on aperçoit la toiture d'un corps de logis adossé à la courtine. Ce château déjà en mauvais état en 1599 fut détruit en 1643 par CONDÉ. C'était probablement une œuvre du XIVème siècle. »

- Tome XII - Planche n°6 – En cartouche : « ***Chambellain Par BERLAIMONT. 1599*** »



« ...cette vue est fort proche de celle qui figure à la planche 34 ...le château laisse aussi mieux deviner son plan, mais la tour coiffée d'une poivrière y est beaucoup moins importante et la partie de la courtine qui lui est adjacente vers l'ouest parait avoir été restaurée grossièrement ; enfin, le corps de logis adossé à la courtine méridionale, ne tend pas ici à se confondre avec le châtelet d'entrée comme sur l'autre vue... »

- Tome IX - En cartouche : « **BERLEMONT. 1621** »



« ... à gauche de l'image, on retrouve le château réalisé probablement au XIVème siècle mais détruit par CONDÉ en 1643. La gouache est trop confuse pour que l'on puisse se représenter les masses de cette œuvre qui était polygonale et dont les angles étaient marqués par des tours. Ce château était celui des héritiers de Gilles de Chin qui, au XIème, siècle avait tué le dragon qui dévastait la région... »

- Tome XXIV planche 5 – En bas cadre fond noir : «.. **4- BERLAIMONT.**



Au fil du temps :

Au **début du XI^{ème} siècle**, comme nous l'avons vu précédemment, le château fut la propriété d'un des premiers seigneurs du lieu, Isaac de BERLAYMONT. Ce personnage, connu comme étant le meurtrier de Thierry d'AVESNES, seigneur du Brabant, a vu son château menacé en 1078 par le comte Baudouin III à la suite de cet assassinat.

En **1254**, le château est cette fois assiégé et occupé. Gilles de BERLAYMONT, fils de Gilles et d'Heldwige de HAINAUT est le seigneur des lieux. Son mariage en 1240 avec Joye d'AVESNES lui ont apporté les terres de Floton et Chevreuil. Il est le gardien le plus avancé de la terre d'Avesnes et du Comté du Hainaut. Ami et fidèle compagnon de Jean d'AVESNES, il soutient la cause des AVESNES dans la querelle de succession de Hainaut qui les oppose aux DAMPIERRE. La comtesse Marguerite de Flandre, fille du Comte de Hainaut Baudouin VI, mère de Jean et Baudouin d'AVESNES, qui a épousé en seconde noce Guillaume de DAMPIERRE, souhaite les déshériter au profit de leurs frères issus du second mariage. En 1253, La comtesse Marguerite avec l'aide du Comte d'Anjou, frère du roi de France, fait envahir le Hainaut. En avril 1254, les troupes du Comte d'Anjou prennent et occupent le château de Berlaimont. Le Comté du Hainaut sera peu à peu libéré de l'occupation après l'accord de Péronne prononcé le 24 septembre 1256 par Saint Louis.

Début **1478**, Gilles de BERLAYMONT, fils de Gilles et de Marie de LIGNE, dernier Seigneur de Berlaimont appartenant à la branche des BERLAYMONT, meurt en défendant son château. Après la prise de Le Quesnoy en 1477, les troupes de Louis XI roi de France multiplient les incursions dans la région. Le château de Berlaimont est assiégé. Gilles périt en le défendant.

Pour s'affranchir de toute mauvaise surprise, les états de Hainaut, décident de garnir de troupes les forteresses de la frontière.

En **1482**, le château de Berlaimont est alors gardé par 8 archers à cheval que commande le capitaine Jean De LE WARDE.

En **1483**, Lancelot de BERLAYMONT, seigneur de Hierges, homme de guerre, frère de Gilles mort en 1478 capture, dépouille et emprisonne au château de Berlaimont, quatre députés Gantois envoyés vers le roi Charles VII pour le féliciter de sa succession à la couronne de France. Ils seront libérés à la demande de Maximilien d'Autriche début 1484, après la mort de Lancelot, par son frère naturel « le bâtard de BERLAYMONT », qui assure la garde du château.

Le 18 mai **1490**, à la suite des exactions commises par ce dernier et sa bande de brigands, Antoine ROLIN et Jean de LIGNE prennent la tête d'une expédition punitive forte de quatre cents hommes et assiègent plusieurs jours le château où habitent les bandits. Ils se saisissent des occupants survivants, les emprisonnent à Aymeries, puis les conduisent à Mons où ils sont jugés et condamnés à mort le 23 mai. Par privilège résultant de ses origines le bâtard de BERLAYMONT est exécuté de nuit à l'épée. Ses trois compagnons sont décapités à la hache le 25 mai et leurs corps, exposés pendant quinze jours sur des roues dressées extra muros, sont dévorés par les chiens et les bêtes sauvages.

En **1553**, le château est une nouvelle fois assiégé. À cette époque il appartient à Charles de BERLAYMONT époux d'Adrienne de LIGNE - BARBENÇON, fils de Michel de BERLAIMONT, seigneur de Floyon, et de Marie de BARAULT. Charles est un des généraux de Charles-Quint. Après la prise de la ville de Landrecies, François Ier se tenant en l'Abbaye de Maroilles à l'aide d'une armée importante emporte les châteaux d'Aymeries, Berlaimont et de Sassogne.

En **1576**, des compagnies huguenotes françaises à la solde du Prince d'Orange font une incursion dans le sud du Hainaut. Informé, Don Juan d'Autriche qui se trouve dans les Pays Bas, envoie sur les lieux les troupes d'Octavio de Gonzague. Alors que les Huguenots attaquent le château de Berlaimont et l'incendient, l'armée de secours les prend à revers. Les français surpris abandonnent l'attaque et prennent la fuite. Mais les récits des chroniqueurs divergent, la victoire étant attribuée à l'un ou à l'autre camp.

Le château est détruit en **1643**. Le Duc d'Enghien, après la bataille de Rocroi, gagnée par les troupes

françaises contre l'armée de Philippe IV, roi d'Espagne décide d'attaquer les frontières de la Flandre espagnole. Il passe la Sambre à Berlaimont et anéantit le village ; la plupart des maisons et l'église même furent incendiées dans cette guerre. Le château, cette fois, est détruit et ne sera jamais reconstruit. COTOLENDY, dans le manuscrit de Balique, *Mémoire pour servir l'histoire de Louys de BERLAYMONT*, décrit comme suit la forteresse : « le chasteau est à coté de la ville; on y voit encore quelques vestiges de l'habitation des comtes de Berlaymont (?). Le bâtiment est démoli, les fossés sont comblés, les tours sont rasées, et ce n'est plus à proprement parler, qu'un amas confus de pierres... »

Le château, ou plutôt ce qu'il en reste, disparaît complètement en **1842**. Gérald COLLET dans un article intitulé « *La fin du château de Berlaimont* » (bulletin n°17 du CHGB) cite un extrait du journal "L'Observateur" du 14 juillet 1842 : « ...On démolit actuellement les restes de l'ancien château de Berlaimont qui fut détruit en 1643 par le Duc d'Enghien, commandant l'armée française contre les espagnols ; ce général s'empara de la forteresse de Berlaimont après avoir gagné la bataille de Rocroi...On a trouvé dans les ruines de grosses chaînes qui servaient probablement à attacher les prisonniers, et plusieurs clefs de forte dimension ayant servi pour serrures de sûreté...Deux pièces de monnaie, frappées au coin des princes de CROY, ont aussi été relevées dans les décombres, ainsi qu'une grande quantité de blé brûlé en partie lors de l'incendie du château... ».

À la fin des années **1990**, lors de travaux effectués dans le cadre de la réalisation d'un sentier piétonnier le long de la Sambre qui relie l'arrière de la mairie au pont de la centrale, des vestiges de murailles, de même composition que ceux apparents dans le talus du chemin de halage, sont mis à jour. Il est probable qu'ils appartiennent à l'ancien du château fort, l'endroit où ont été découvert ces vestiges étant autrefois occupé par le pont-levis permettant la liaison entre le village et le château.

Jean-Luc PIGOT, chgb5.

Sources :

Guerres et brigandages au XVème siècle. G. DELOFFRE – SAHAA Mémoires Tome XXIX.
Berlaimont au XVème siècle. R. BERARD - SAHAA Mémoires Tome XXI.
Histoire du Hainaut. Tome5. M. DELEWARDE
Histoire de la ville d'Ath - Édouard ALTRE.
Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes – Mme CLÉMENT-HÉMERY
Histoire d'Avesnes – J. MOSSAY.
Notes sur la Terre et la Famille de BERLAYMONT. D.PIGOT – Histoire en Sambre - CHLB.
Albums de CROY – Tomes IX, XII et XXIV.
Archives départementales du Nord « www.archivesdepartementales.cg59.fr ».
Gallica, « <http://gallica.bnf.fr/> ».
Internet Divers

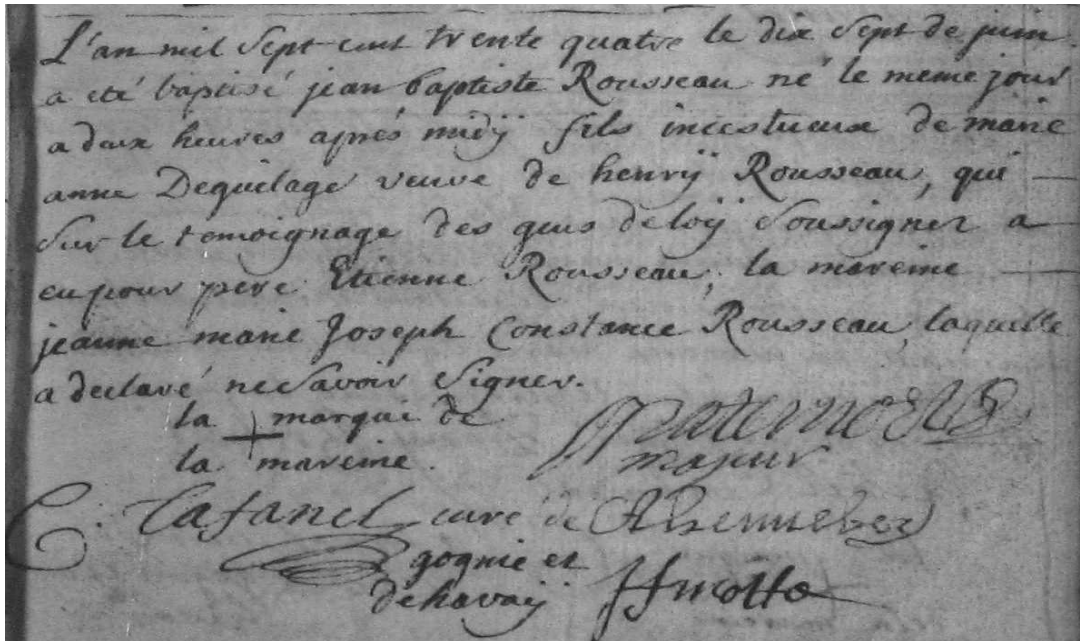
Petit dictionnaire de l'académie française 1835.

chez Firmin Didot frères, libraires. Imprimeurs de l'institut, rue jacob 56 PARIS
MOTS CHOISIS DE FACON ARBITRAIRE et ayant changé de sens quand ils existent encore.

abstème: celui ou celle qui ne boit point de vin
abstention: acte par lequel un juge s'abstient, se récusé (*c'est tout ...*)
abstergent: se dit des remèdes qui servent à nettoyer les plaies

NOTES de LECTURE.

1- Daniel BLONDEL : Un document très rare...



"...L'an 1734, le 17 de juin, a été baptisé Jean Baptiste ROUSSEAU, né le même jour, à deux heures après midy, fils incestueux de Marie Anne DEGUILLAGE, veuve de Henry ROUSSEAU, qui, sur le témoignage des gens de loy soussigner a eu pour père Étienne ROUSSEAU. La mareine Jeanne Marie Joseph Constance ROUSSEAU, laquelle a déclaré ne savoir signer.

La marque de la mareine : +

Signé C. TAFANEL, curé de Gognie et de Havaÿ - PATERNOTTE, mayor - de AHMELBER et HUCOTTE..."

Nota : 3.11.1715 Quévy-le-Petit - ROUSSEAU Henri X DEGUISLAGE Marie Anne.

18.07.1728 Gognies Chaussée - + Henri ROUSSEAU 43 ans, époux de Marie Anne GUILAGE.

2 - Alain FRÉMY : Pas ° ni † dans l' Avesnois mais décédé à Ors, à coté de Landrecies :



* **Wilfred Edward Salter Owen** : MC (18 mars 1893 - 4 novembre 1918) est un poète anglais, mondialement connu et parfois considéré comme le plus grand poète de la Première Guerre mondiale. Il est tué le 4 novembre 1918, lors de la grande offensive finale à Ors, près du Cateau-Cambrésis, une semaine presque à l'heure près, avant l'armistice. Sa mère est avertie de sa mort alors même que les cloches de la paroisse sonnent pour annoncer l'Armistice.

* Parmi les 66 "Justes" du Nord, deux sont de Trélon :

En septembre 1942, lorsque les premières arrestations de juifs sont opérées à Lille, **Jeanne ROUSSELLE**, infirmière et directrice du Château de la Huda, qui accueille 300 enfants de santé fragile ou en graves difficultés scolaires accepte d'héberger 51 enfants juifs. Elle les confie à la responsable du programme d'études et des activités éducatives, **Anne-Marie CAPITAIN**, surnommée "*la cheftaine*," parce qu'elle fait appel aux méthodes du scoutisme dans son travail d'éducatrice.

En automne 1943, à la suite de la déportation des ses parents, un adolescent de 17 ans, d'origine polonaise, Abraham LIPSZYC (dit LIPSCHUTZ), est envoyé au Château de la Huda. La directrice, ne sachant que faire de ce jeune Juif trop âgé pour être admis dans l'une de ses classes, le confie à Anne-Marie. Cette dernière le fait passer pour un scout, ce qui permettra de cacher l'adolescent jusqu'à la Libération.



Jeanne ROUSSELLE, assise au centre, entourée par le personnel de l'établissement, au château de la Huda (*) - juillet 1942. (source AJPN (*) - photo : Archives - crédit photo : Chrisnord)

(*) *le château de la Huda est actuellement une M.C.E.S (Maison d'Enfants à Caractère Social.)*

(*) *AJPN : "Anonymes, Justes et Persécutés du Nord" durant la période Nazie. (Site : www.AJPN.org)*



Soldats étrangers et français décédés au lazaret allemand d'Hautmont (suite et à suivre...).

2-4-1918	LOMAKIN Semen Petr	17-2-1896	Tschotowo Tambow (Russie)
2-4-1918	SATURNO Giovanni	24-6-1885	Alanuo Trano (Italie)
3-4-1918	BREADMORE W.C.	1898	Brightwahton Beraks (Angleterre)
4-4-1918	WRIGHT F.	1883	7 ^e régiment Royal Berks
5-4-1918	LARKMAN Charles	26-6-1884	Londres
6-4-1918	ELLIS Robert Percy	17-10-1890	Dreimcoud, Dublin (Irlande)
6-4-1918	SARANIN Iakow	1873	Kutschechkowka (Russie)
6-4-1918	MARTIN Jon	23-7-1883	Tericeu Frakowa (Roumanie)
8-4-1918	BUTTERA Nicolas	5-1-1896	Confredi (Italie)
8-4-1918	GIULU Giuseppe	10-7-1882	Pérugia (Italie)
8-4-1918	ROGGERO Evasio	11-11-1892	Montebello Monterato (Italie)
8-4-1918	ZUFFANELLI Sabatino	6-2-1892	Barberino (Italie)
8-4-1918	YOUNG George William	17-10-1881	Dumbarto (Angleterre)
8-4-1918	BREEN Patrick	8-1885	Wirklow (Irlande)
9-4-1918	PALMER Albert	31-8-1880	Londres
9-4-1918	CLARKSON Pling Drake	20-12-1891	Sillesden (Angleterre)
9-4-1918	Inconnu	Environ 25 ans	sergent major du 2 ^e régiment royal Berks, fusillier Compagnie B
10-4-1918	PANTAIGNA Laurent	16-8-1885	Bats (40)
10-4-1918	SIMPLETON Wilson	13-8-1898	North Harsum, Halifax (Angleterre)
11-4-1918	HURAUX Armand	9-7-1886	Saint Jean sur Couesnon (35)
10-4-1918	DIXON Albert William	3-10-1894	Midalesbrough (Angleterre)
10-4-1918	MAC LELLAN Duncan	9-2-1894	Lerbird (Ecosse)
12-4-1918	BROWN Kenneth Edward	29-10-1895	Londres
14-4-1918	KERRON Anthony	10-5-1896	Dudley (Angleterre)
14-4-1918	COPE Walter	2-5-1897	Nechells (Angleterre)
17-4-1918	COCU Arthur	29-4-1896	Servins (62)
17-4-1918	CRISPINO Rocco	21-1-1891	Protta Magiore (Italie)
18-4-1918	COUË Louis	28-4-1896	Bécon (49)
18-4-1918	ROMITI Atilio	12-3-1896	Cai Pesaré (Italie)
19-4-1918	ROBERTS Victor	19-1-1893	Brighton (Angleterre)
20-4-1918	HADDON Thomas	1-6-1892	Cheshire (Angleterre)
21-4-1918	BOUSCARELLE Emile	27-3-1897	Thégral (46)
22-4-1918	TURON Sylvain	18-10-1883	Agen (47)
21-4-1918	WALKER Richard	19-3-1892	Whaley Bridge (Angleterre)
22-4-1918	MORRISON Georges	5-4-1894	Taman (Angleterre)
22-4-1918	BRAMBLES Georges	24-9-189	Moston (Angleterre)
23-4-1918	WILLSTER Charles	22-1-1894	Bedford (Angleterre)

24-4-1918	RIBERO Stefano	24-3-188	Castelmagno (Italie)
24-4-1918	BALLERINI Cipriano	10-3-1896	Bassigiano di Lago (Italie)
25-4-1918	SASSO Pietro	17-6-1891	Barra (Italie)
25-4-1918	ROUSSEL Théophile	1312-1897	La Roche Bernard (56)
25-4-1918	CURRINGTON Robert George	5-4-1895	Hartfordshire (Angleterre)

Colette RABIN-FRANCOIS, *chgb9*.

Nouvelles publications.

98	REC	DIMONT	1737-1913	224	27 €	Daniel BLONDEL
----	-----	--------	-----------	-----	------	----------------

Notre bibliothèque s'étoffe.

Titre	Auteurs	COTE
L'ermitage de la forêt de Mormal	EVARD Marie-Paule, LESUR Eloi	BIBLIO
Valenciennes contrats de mariage 1741-1760	MAYEUR Pierre	RELEVÉ
Valenciennes contrats de mariage 1761-1780	MAYEUR Pierre	RELEVÉ
Cambrésis Terre d'Histoire n° 39 à 54 (Epehy)		REVUES
Ohain extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Recquignies et Rocq extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Fourmies extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Avesnes sur Helpe extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Sains du Nord extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Maubeuge extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Hestrud extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Lez Fontaine extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Glageon extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Beaurieux extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Aibes extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Sars Poteries extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Villers Sire Nicole extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Vieux Reng extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ

Titre	Auteurs	COTE
Wallers Trélon extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
Wignehies extra muros	BERNARD Marcel	RELEVÉ
La Flamengrie 1719-1822		CD
La Flamengrie 1823-1892, tables		CD
La Flamengrie 1893-1937, TD		CD
Saint Hilaire sur Helpe, 2000 ans d'histoire locale	TOURNANT Sylvie	BIBLIO
Recueil de généalogies, table	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (A)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (B)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (C)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (D)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (E à G)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (H à K)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (L)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (M à O)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (P à U)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Recueil de généalogies (V à Z)	VEROONE Pascal	BIBLIO
Albums de CROY, comté de Hainaut, généralités (villes, pairies, etc)		BIBLIO
Maudite soit la guerre! volume1	LOBEAU Guy	BIBLIO
Maudite soit la guerre! volume2	LOBEAU Guy	BIBLIO
Châteaux et manoirs en Avesnois	CHRETIEN Jérôme	BIBLIO
Le Quesnoy, mémoire en images	DEUDON Jean-Marie	BIBLIO
Mai 1940, les combats de Fontaine-au-Bois	LOBEAU Guy	BIBLIO
Moulin de Sars-Poteries, 1780	DELMOTTE Annette	BIBLIO
Espèces de romains, monnaies uniques	musée de Bavay	BIBLIO
Illusions d'antique, retour à Bagacum	musée de Bavay	BIBLIO
Le cheval et la danseuse, à la redécouverte du trésor de Neuvy-en-Sullias	musée de Bavay	BIBLIO
Le pouvoir des restes	musée de Bavay	BIBLIO
La langue de la louve, le latin au-delà de ses racines	musée de Bavay	BIBLIO

Titre	Auteurs	COTE
Le crépuscule des Dieux, ou l'émergence du christianisme en Gaule du Nord	musée de Bavay	BIBLIO
De transparentes spéculations, vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Age	musée de Bavay	BIBLIO



Petit dictionnaire de l'académie française 1835

chez Firmin Didot frères, libraires. Imprimeurs de l'institut, rue jacob 56 PARIS

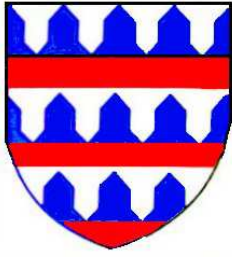
MOTS CHOISIS DE FACON ARBITRAIRE et ayant changé de sens quand ils existent encore

- absterger:* nettoyer
- abstersif:* propre à nettoyer
- abstersion:* action d'absterger
- abstrus:* qui demande une extrême application
Larousse 3 volumes abstrus: obscur, difficile à comprendre (je suis d'accord!!!!)
- acabit:* qualité bonne ou mauvaise des fruits et des légumes
- accouple:* lien avec lequel on attache les chiens ensemble
(honne soit qui mal y pense!!!)
- accourcissement:* diminution d'étendue ou de durée.*(le mot, lui, ne l'est pas ...)*
- acens:* terre ou héritage tenu à cens
- acenser:* donner sous la redevance d'une rente
- acescent(ente):* qui s'aigrit



<http://www.chgb.org>



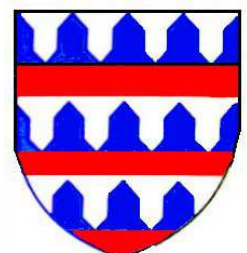


Conseil d'administration du CHGB

Président d'honneur :	Christian DECAVEL
Présidente :	Colette RABIN-FRANCOIS
Vice président :	Jean-Luc PIGOT
Trésorier :	Marcel BIERENT
Secrétaire:	Marie-Claude-FAGOT Sonia LELEUX
Membres :	Alain BALLIGAND † Gérald COLLET Alain FREMY Alain GUEREZ Pierre LEGRAND Thérèse LOCOCHE † Thérèse TROUILLET Nicolas VYDT

Responsables de Commissions

Archives Départementales :	Alain GUEREZ
Bibliothèque :	Colette RABIN-FRANCOIS
Relation Presse :	Corine HANICOTTE Colette RABIN-FRANCOIS
Permanence :	Pierre LEGRAND Colette RABIN-FRANCOIS
Matériel :	Colette RABIN-FRANCOIS
Verriers d'Europe :	Benoît PAINCHART
Bulletin de liaison :	Gérald COLLET Jean-Luc PIGOT
Internet :	Alain FREMY Jean-Luc PIGOT
Parution :	Colette RABIN-FRANCOIS





C.H.G.B



<http://www.chgb.org>